



Le Petit **ARQUINOIS**



Janvier 2018
Bulletin municipal N°16

24h/24

7j/7

J. MEYER

SGA

Siège Social : Les Gallards : Agence :

Route de Coullons

45500 Poilly-lez-Gien

Tél. 02 38 67 22 49

Fax. 02 38 38 23 42

: Agence : ZA de la Vallée

: 300, rue Léon Foucault

: 45140 ST-Jean-de-la-Ruelle

: Tél. 02 38 43 19 66

: Fax. 02 38 72 75 89

: Agence : SONOBA

: 35, rue de Sully

: 45500 Poilly-lez-Gien

: Tél. 02 38 67 02 98

: Fax. 02 38 38 23 42



VIDANGE ET NETTOYAGE DE FOSSES (TOUTES EAUX, SEPTIQUES,...) DEBOUCHAGE DE CANALISATIONS - CURAGE D'EGOUTS - BALAYAGE DE VOIRIES - COLLECTE, STOCKAGE ET TRANSPORT DE DECHETS INDUSTRIELS (CENTRE D'ENTREPOSAGE) - COLLECTE ET TRANSPORT DE BOUES DE STATIONS D'EPURATION EN BENNES POUR INCINERATION - EPANDAGE DE BOUES DE STATIONS D'EPURATION SUR TERRES AGRICOLES - NETTOYAGE, DESINFECTION DE GAINES VIDE-ORDURES

Dépôts : 58400 - LA CHARITE-SUR-LOIRE - Tél. 03 86 70 28 99 / 18300 - SAINT-SATUR - Tél. 02 48 78 00 39

Le mot du Maire

Chers Arquinois,

Les auteurs de certains articles ne s'étaient pourtant pas donné le mot ; mais vous pourrez constater que le fil conducteur de ce nouveau numéro du Petit Arquinois pourrait être un « fil vert ». En effet, beaucoup de nos articles sont largement inspirés par le monde végétal qui nous entoure : cet environnement que nous devons entretenir, améliorer, sauvegarder au mieux, pour léguer aux générations futures tout ce qui en fait la richesse et la diversité.

Ce numéro est également une invitation à découvrir, au-delà de nos frontières arquinoises, une entreprise qui mérite d'être connue, des associations qui œuvrent pour vous, des lieux de promenades culturelles et sportives pour se ressourcer.

Nous n'avons pas oublié les faits ou manifestations relatifs à la vie de la commune, qu'ils soient municipaux, scolaires, associatifs, etc ; ils retracent, au fil des saisons, les événements marquants de notre lieu de vie qui soulignent les activités des uns et des autres.

Vous trouverez des nouvelles importantes concernant la montée en débit du numérique pour la commune (enfin). Des sommes conséquentes pour ces travaux ont été inscrites au budget de la communauté de communes, et cela depuis la fin 2016. Ce sera une réelle avancée.

Est-il besoin de vous rappeler que la conduite d'une collectivité relève de plus en plus du numéro d'équilibriste ou d'un parcours du combattant ? Il nous faut encore plus que par le passé être réactifs pour saisir les opportunités de financement proposées afin de mener les opérations d'investissement. Nous aurons l'occasion de détailler nos projets, d'expliquer nos démarches, lors de la cérémonie des vœux le 6 janvier à la Salle Jean Carriès.

Votre équipe municipale fait face à tous ces défis avec la même détermination. Notre couverture du bulletin 2018 avec ces montgolfières et cette vue, prise par un drone, nous invite à prendre de la hauteur ; essayons donc de relativiser, sachons apprécier ce qui nous entoure, profiter des bons moments et des animations proposées par nos associations. Remercions, cette année encore, la petite équipe de bénévoles qui enjolive le bourg pour les fêtes de fin d'année (un bel exemple caractéristique des communes rurales qui illustre cette formule : faire très bien avec peu de moyens).

Que 2018 vous apporte joies, paix et sérénité. Ce sont les souhaits que je vous transmets d'ores et déjà au nom de toute l'équipe municipale.

*Pascale de Mauraige,
Maire d'Arquian.*



Sommaire

Le mot du Maire - Sommaire	P. 3	Ça s'est passé à Arquian... Retour en images	P. 14-15
État Civil	P. 4	Le temps des arbres	P. 16
Notre école	P. 4	La forêt d'Arquian	P. 17-18-19
Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) et Agence Postale	P. 5	Découvrir les plantes sauvages de chez nous	P. 20-21-22
Communauté de Communes de Puisaye Forterre	P. 6-7	Solution des mots croisés	P. 22
Montée en débit ADSL	P. 7	La permaculture	P. 23-24
Stationnement et civilité	P. 7	Parcours de découverte, la Villéon en Puisaye	P. 25-26-27
Les travaux en régie	P. 8	Raul Glaber, chroniqueur à Moutiers	P. 28-29
Rénovation de la Salle des Fêtes	P. 9-10	Tourisme et littérature	P. 30-31-32
Les mots croisés	P. 10	Ils ont encore gagné le 1 ^{er} prix	P. 32
L'actu du Centre Social de Puisaye Forterre	P. 11-12	Poèmes	P. 33
Soirée Paëlla	P. 12	Comme dans le temps	P. 34
Les Etablissements BOURGEOIS	P. 13		

État Civil

du 10 décembre 2016 au 11 décembre 2017

Mariage

Nathalie Dominique DESCHAMPS
et Renaud Paul Roland MALLET,
le 9 septembre 2017



PACS

Camille Claude Mauricette
RAIMBAULT et Arnault Claude
Henri PRUVOST, le 27 novembre 2017

Naissance

Eléonore Pénélope Lisa Sylvie
SANZ SALAZAR, née le 1^{er} mars 2017

Emma LE JAOUËN,
née le 5 juillet 2017
Gabriel Mathis NOLIN,
né le 8 août 2017
Charlotte Gaby NICOLAS
ZANELLA, née le 28 octobre 2017

Décès

Murièle Lucienne POUPELARD
épouse PETIT, le 24 décembre 2016 à 65 ans
Jacques Robert Georges
ANGLADE, le 28 janvier 2017 à 74 ans
Geertje DOZE veuve BOS,
le 25 février 2017 à 96 ans
Maryse Annie SAROUL
épouse RAMEAU,
le 6 mai 2017 à 64 ans
Thierry Bernard Daniel MARAIS,
le 11 juin 2017 à 50 ans
Patrick Roger THEVENIAU,
le 5 août 2017 à 65 ans
Bernadette Henriette Louise
SADIER, le 10 août 2017 à 66 ans



Murièle nous a quitté.

Elle s'était engagée au sein de notre équipe municipale en 2014.

Sa gentillesse, sa disponibilité, sa bonne humeur à toute épreuve resteront dans nos mémoires. Toujours prête à rendre service, Murièle est encore dans nos pensées. Nous n'avons pas encore vraiment intégré que nous ne la verrons plus, parce que la maladie nous l'a ravie trop vite. Nous garderons précieusement dans nos souvenirs les bons moments passés ensemble et son joli visage.

NOTRE ÉCOLE

La rentrée 2017 s'est effectuée avec le retour de la semaine à quatre jours ; lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le mercredi, les familles peuvent bénéficier des activités du Centre Social, toute la journée.

Il y a toujours l'accueil périscolaire, dès 7h le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Le midi, la pause méridienne est encadrée par le Centre Social avec une prestation financière en charge pour la commune. Pas d'augmentation de prix de la restauration scolaire pour les familles.



Sarah MESLET, Arquinoise, a remplacé Laura LOPEZ après deux ans passés par celle-ci dans l'établissement. Elle accompagne dans le car scolaire, prépare le restaurant scolaire, organise le service et entretient les locaux municipaux. Elle bénéficie d'un contrat aidé pour un an.



Effectif à Arquian

- Maternelle : 30 élèves dans la classe de Morgane FORAT, secondée sur son temps partiel par Marianne SANTACROCE le vendredi. Toutes deux sont aidées par Nadine PLANÇON, pendant le temps scolaire.
- Primaire (CP, CE1 et CE2) : 22 élèves dans la classe de Noémie POULET, nouvelle enseignante en remplacement de Sandrine CATHALAN partie à Cours

Effectif à Annay

- Primaire (CM1 et CM2) : 18 élèves dans la classe de Marion VERGNON

PActe Civil de Solidarité (PACS)

La Loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle, dans son article 48, a confié la gestion des PACS aux officiers de l'état civil des mairies, à compter du 1^{er} novembre 2017.

Le PActe Civil de Solidarité est devenu, avec le mariage civil, une des deux formes d'union civile du droit français.

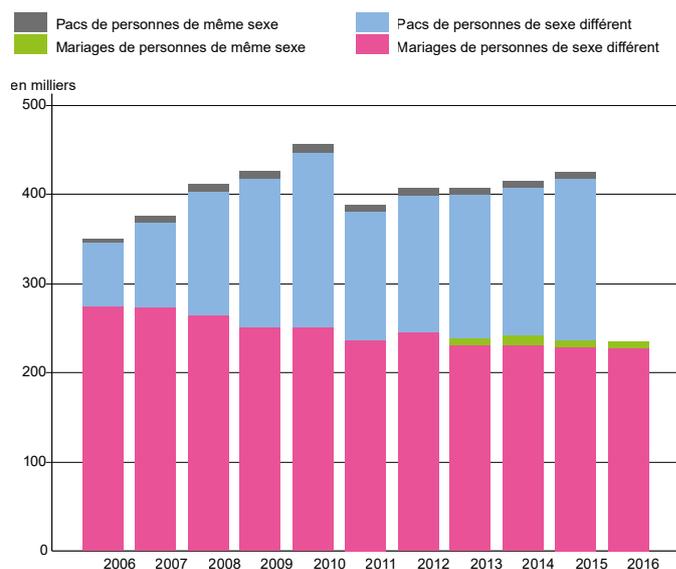
Le PACS est un contrat, conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune, en établissant entre eux des droits et des devoirs en termes de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux.

La loi instaurant le PACS a été votée en 1999 sous le gouvernement Jospin dans le but de « prendre en compte une partie des revendications des couples de même sexe qui aspiraient à une reconnaissance globale de leur statut ». Or, il s'avère que le nombre de PACS signés entre deux partenaires de même sexe est infime ; pour exemple, en 2015 sur 188.947 PACS, seuls 7.017 l'étaient entre deux personnes de même sexe.

Le PACS a connu un fort succès en France. Le nombre de PACS signés chaque année est en progression et se rapproche désormais de celui du mariage civil.

Les personnes qui entendent conclure un PACS devront produire à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle ils déclarent fixer leur résidence commune, une déclaration conjointe de conclusion de PACS et une convention passée entre elles.

Mariages et pacs en 2016



Note : données 2016 non disponibles pour les pacs et provisoires pour les mariages.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; SDSE, fichiers détails (pacs) ; calculs Insee pour la répartition des pacs selon le sexe entre 1999 et 2006.

Les effets principaux du PACS

- Les partenaires s'engagent à une vie commune ; ils s'apportent une aide matérielle et une assistance réciproque en cas de difficultés. Contrairement au mariage, le PACS n'impose pas un devoir de fidélité
- Il sera mentionné en marge de l'acte de naissance de chaque partenaire
- Il n'a aucun effet sur le nom
- Il n'existe pas de présomption de paternité à l'égard du partenaire de la mère
- Il n'exerce aucun effet sur la nationalité
- Les partenaires sont soumis au régime de la séparation des biens
- Les partenaires font une déclaration commune pour l'impôt sur les revenus...

Fermeture de l'Agence Postale Communale

Faisant suite à la demande de Maryse POUPELARD, agent d'accueil de l'Agence Postale Communale depuis son ouverture en 2007, de mettre fin à son contrat de travail pour occuper le poste de comptable au Centre Social de Puisaye Forterre à Saint Amand, la transformation de l'Agence Postale Communale en Point-Poste à notre café-épicerie, a été réalisée en Mars 2017.

Depuis cette transformation, ce relais de la Poste, avec qui une convention est passée, peut réaliser toutes les opérations courantes : vente de timbres, retrait d'argent de dépannage, envoi de courriers spéciaux et colis, mise en instance des plis et colis, etc.)



2017, L'ANNÉE D'INSTALLATION

de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des Communautés de communes Cœur de Puisaye, Portes de Puisaye-Forterre et Forterre Val d'Yonne (à l'exception de Merry-sur-Yonne) ; avec le PETR de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, le Syndicat mixte de Puisaye et de l'extension à la Commune nouvelle de Charny Orée de Puisaye et les communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy.

La création de cette communauté de communes à l'échelle du territoire de la Puisaye-Forterre est une des déclinaisons locales de la Loi NOTRe, dont l'un des objectifs était la diminution du nombre des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) en France (-40%) ainsi que l'élargissement de leurs compétences.

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre compte aujourd'hui 63 communes dont deux communes nouvelles pour un peu plus de 38 000 habitants. Au 1^{er} janvier 2018, les communes de Coulanges-sur-Yonne, Crain, Festigny, Lucy-sur-Yonne et Pousseaux rejoindront la Communauté de communes du Haut-Nivernais Val d'Yonne.

M. Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI a été élu président de cette nouvelle collectivité le 18 janvier dernier ; 13 vice-présidents ont été également élus.

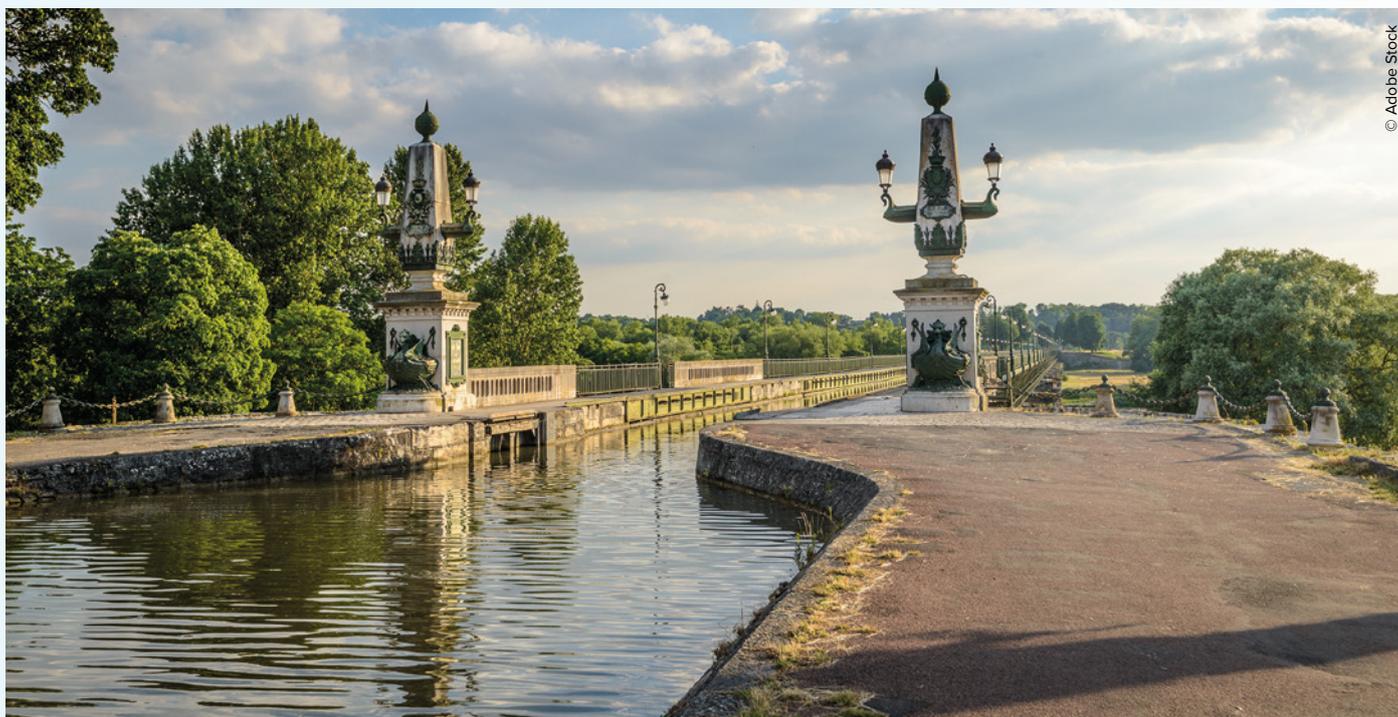
Le conseil communautaire compte 92 membres titulaires.

Aujourd'hui, la collectivité compte 105 agents dans des domaines aussi variés que l'enfance, l'urbanisme, la gestion de déchets, les finances, le développement économique, le tourisme, les politiques contractuelles, pour ne citer que quelques-unes des compétences de la communauté de communes.

Le siège de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre est situé Rue Raymond Ledroit à Saint-Fargeau. Les services sont répartis sur les 5 différents sites des anciennes collectivités ayant fusionné : Ronchères, Moutiers-en-Puisaye, Toucy, Molesme, Saint-Fargeau.

Déjà, des projets structurants pour le territoire se dessinent, ils sont en discussion.

● **La liaison entre le Loiret et la Puisaye via les canaux, projet sur lequel la communauté de communes**



travaille conjointement avec VNF et la commune de Briare. Ces voies de navigation connaissent un véritable engouement touristique. La Puisaye-Forterre dispose de plusieurs sites remarquables en lien avec la voie d'eau : les sept écluses de Rogny, le réservoir du Bourdon, l'étang de Moutiers. Ces ouvrages ont été conçus ou aménagés pour l'alimentation du Canal de Briare.

Le projet de liaison tend à valoriser leur connexion d'origine auprès du public. Outre leur intérêt patrimonial et technique, ces sites ont un fort potentiel dans l'offre de loisirs de pleine nature. Le cheminement doux (sentier de randonnée) entre Briare-le-Canal et Moutiers-en-Puisaye est déjà engagé à Rogny par l'aménagement paysager du monument historique des sept écluses.

● **Établissement hôtelier pour l'accueil de groupes à St-Fargeau.** Pour pallier la carence du territoire en matière de capacité hôtelière pour des groupes, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre envisage l'acquisition des murs de l'Hôtel « le Petit Saint-Jean », idéalement situé à Saint-Fargeau. Des travaux sont nécessaires pour augmenter la capacité de l'établissement et améliorer son confort. À l'issue de ces travaux, l'établissement sera mis en gérance.

● **Piscine couverte intercommunale.** La communauté de communes de Puisaye-Forterre envisage la construction d'une piscine couverte en remplacement d'une piscine découverte actuellement obsolète (construite en 1972 et sur un site inondable). À noter que la Puisaye-Forterre est le seul territoire icaunais à ne pas disposer de piscine couverte. La communauté de communes de Puisaye-Forterre est fortement engagée dans la transition énergétique (TÉPos, TEPCV, Cit'ergie, Plan climat-énergie territorial, programme LEADER...) : la performance énergétique et le respect de l'environnement guideront le choix de la collectivité dans la conception de ce centre aquatique.

● **Rénovation de l'hébergement du CNIFOP à Saint-Amand-en-Puisaye.** Le centre de formation professionnel dédié à la céramique, l'EMA-CNIFOP, à Saint-Amand-en-Puisaye accueille 250 à 300 stagiaires par an. Les capacités d'hébergement actuelles sont inadaptées et insuffisantes. Au-delà de cette problématique, la commune de Saint-Amand-en-Puisaye, les dirigeants de l'EMA-CNIFOP et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre réfléchissent plus globalement à :

- L'interaction du lieu avec les nombreux sites/entreprises/associations/lieux d'exposition/événements en lien avec la spécificité céramique du territoire
- La création d'une « pépinière » destinée aux anciens stagiaires ayant un projet d'installation.

*Service communication
de la Communauté de Communes*

MONTÉE EN DÉBITS ADSL des lignes téléphoniques d'Arquian

Dans le cadre du projet Nièvre Très Haut Débit, et en accord avec la communauté de communes Puisaye-Forterre, Nièvre Numérique a programmé le déploiement de la fibre optique au cœur de centres bourgs, opération qui permet d'améliorer les débits adsl des lignes téléphoniques. Arquian est inscrite dans les communes qui bénéficient de ces opérations de montée en débits. Une liaison fibre optique de 8,5 kilomètres va être construite depuis Saint-Amand-en-Puisaye pour raccorder une armoire qui sera installée à proximité de la mairie. Les études définitives seront achevées en fin d'année pour que les travaux de pose des câbles débutent en 2018. Ensuite seront installés les équipements optiques nécessaires aux fournisseurs d'accès internet qui commercialisent leurs services aux habitants. Sur les 251 lignes actuelles, 197 bénéficieront d'un débit de plus de 18 Mbit/s, 44 de 8 à 18 Mbit/s et de 4 à 8 Mbit/s pour une dizaine d'habitations éloignées de plusieurs kilomètres du bourg. L'ouverture des services est attendue pour le 2^{ème} semestre 2018.

STATIONNEMENT & CIVILITÉ



Dans certaines villes le stationnement sauvage connaît un fort développement. Les véhicules se garent sur les trottoirs et entravent le cheminement des personnes âgées, des poussettes. Parfois des voitures stationnent au coin d'une rue et cachent la visibilité au risque d'engendrer un accident. Certains même garent leur véhicule pendant des semaines à cheval sur deux places. Il arrive aussi que des véhicules stationnent dans une rue très étroite et bouchent la circulation. L'argument couramment avancé par ces automobilistes pour expliquer ces désordres est la pénurie de places de stationnement.

Ça c'est ailleurs, mais à Arquian c'est bien différent. Il y a de nombreuses places de parking non occupées. Le stationnement intempestif n'est pas une fatalité, il dépend du bon vouloir de chacun.

LES TRAVAUX en régie

Le petit pont de bois*

Tu te souviens du pont

Qu'on traversait naguère

Pour passer la rivière : le Jourdain.

Tout près de la maison d'Annie et Guy Salin.

Au lieu-dit le Placier.

Ce petit pont de bois

Qui ne tenait plus guère

Que par un grand mystère

Et deux piquets tout droits.

Si tu reviens par là en traversant les bois, tu pourras à nouveau enjamber le Jourdain.

Le pont a été refait. C'est aujourd'hui une passerelle métallique, du solide cette fois. Elle est l'œuvre commune d'Éric, Yassine, Didier, Claude, nos employés municipaux.

Du bel ouvrage vous diront les connaisseurs.

La photo en témoigne.

Pour y accéder Guy SALIN a confectionné un petit escalier qu'il a **recouvert**

De rondins de bois (pas vert)

Pour rendre à la rivière

Son vieil air d'autrefois.

Ce petit pont rénové, certains ont voulu l'appeler « le pont des mille » en souvenir probablement des mille palabres qui ont précédé sa réfection.

Ce sera simplement le « petit pont du Placier ».

Il attend votre passage...

**À partir des paroles d'Yves Duteil*



La dalle sous la salle des fêtes

Enfin sous la salle des fêtes, la dalle de béton a été coulée par les employés municipaux.

Cette dalle de protection nous épargne de la poussière et permet par ailleurs d'agencer de niveau les tables et les chaises.



Les aînés ont été les premiers à apprécier cet aménagement.



Le local de la station d'épuration

Chaque mardi matin, les employés municipaux se rendent à la station d'épuration pour pratiquer un prélèvement des boues et les analyser en utilisant des bandelettes. En fonction des informations obtenues, ils apportent les correctifs nécessaires. Jusqu'à ces derniers temps, ces manipulations s'effectuaient dans un local exigu, ne disposant pas de point d'eau, ce qui supposait d'aller se rincer les mains dans la Vrille... Depuis les employés ont agrandi ce local, l'ont équipé d'un point d'eau et pour Noël, un petit chauffe-eau instantané leur sera installé... Mais ne dites rien.



Emile GUIONE

RÉNOVATION de la salle des fêtes

C'est en 1987 que la salle polyvalente Jean Carriès, plus communément appelée salle des fêtes a été construite. Trente années se sont écoulées au cours desquelles diverses manifestations se sont déroulées : bals, spectacles, repas, gymnastique, périscolaire, relais d'assistance maternelle, assemblées générales etc.

En 2012 la cuisine a été entièrement rééquipée de matériel pour professionnel. Trois ans plus tard en 2015, les employés communaux ont construit le local de rangement qui jouxte la salle des fêtes.

Malgré ces travaux conséquents sur le plan pratique, il reste beaucoup à faire pour rafraîchir cette salle vieillissante, excessivement énergivore et la mettre aux normes de la réglementation actuelle, tant sur le plan de la sécurité que sur celui de l'accès aux personnes à mobilité réduite. Enfin la construction d'un vestiaire attenant au hall d'entrée donnerait plus de confort et une meilleure fluidité d'accès.

C'est à partir de ces réflexions, et évidemment en lien avec nos capacités financières, que nous avons confié au service Patrimoine du SIEEN (Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre), le soin d'élaborer un avant-projet en vue de lancer un marché public de rénovation de ce bâtiment.

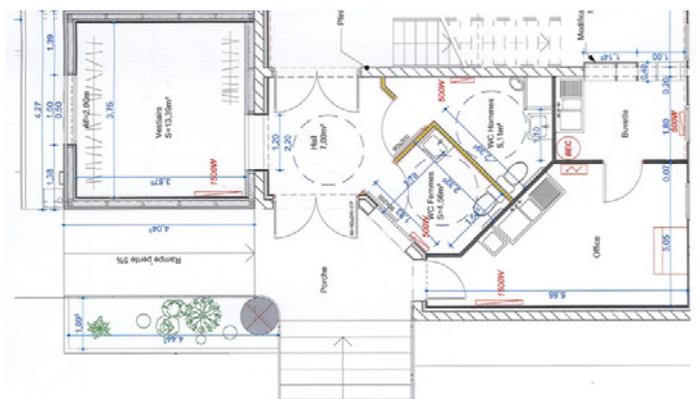
Les travaux projetés portent sur :

- **L'isolation.** Les murs, après la dépose des revêtements et isolants existants, sont doublés en plaques de plâtre sur ossature avec isolant de 140 mm. Le plancher est isolé en sous face avec un composant de 150 mm. Le plafond par contre, reste tel quel. Les normes de construction actuelles ne nous autorisent pas à réaliser un faux plafond qui aurait permis de réduire le volume à chauffer. L'ossature métallique de la toiture ne supporterait pas cette surcharge même minime...
- **Le chauffage.** L'étude thermique, avec une consommation de 726 kWhEP/m²/an, positionne le bâtiment sur l'échelle des consommations en étiquette G, la plus défavorable. Une bonne isolation de la salle, couplée au remplacement de la centrale de traitement d'air actuelle, par une pompe à chaleur air/eau permettra de réduire significativement la consommation d'énergie. L'étude prévoit de remonter en étiquette C et de ramener la consommation d'énergie à



158 kWhEP/m²/an, soit une économie de 568 kWhEP/m²/an, d'où un coût de chauffage divisé par 4,5. La ventilation de la salle est modifiée pour éviter le phénomène de recyclage qui envoie de l'air froid. Le soufflage de l'air chaud est prévu au niveau de l'escalier et l'extraction au-dessus de la scène.

- **La mise aux normes des toilettes.** Les cloisons des toilettes actuelles sont déplacées pour permettre, suite à un réagencement, l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- **L'éclairage.** Tout l'appareillage électrique est revu. De nouveaux luminaires sont installés dans la salle, sur la scène et à l'extérieur (éclairage de sécurité - d'ambiance- d'alarme).
- **La création d'un vestiaire** contigu à la salle des fêtes. L'accès se fait au niveau du hall, par le percement du mur de jonction entre les 2 constructions.
- **Les peintures et revêtements muraux.** Les murs sont recouverts de toile de verre.
- **L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.** Elle concerne la réfection du revêtement d'accès au bâtiment, le remplacement de la rampe, la modification de l'escalier, la réfection du carrelage, la mise en place de garde-corps et le remplacement de la porte d'entrée.



L'estimation des travaux

Actuellement les appels d'offres des 9 lots de travaux ne nous ont pas tous été retournés. L'estimation faite par l'architecte, toutes dépenses retenues, représente un budget TTC de l'ordre de 265 000 €. Ce montant reste à confirmer.

Quoiqu'il en soit, si cette opération est réalisable, c'est grâce aux subventions auxquelles nous pouvons prétendre. Elles sont aujourd'hui principalement orientées vers les économies d'énergie et peuvent atteindre 75 à 80% de l'investissement. Ce qui revient à dire, que des travaux d'une autre nature qui ne répondent pas à ce critère d'économie d'énergie, ne peuvent espérer une aide de cette importance.

Sans ce soutien financier, il serait impensable que la commune engage une telle dépense.

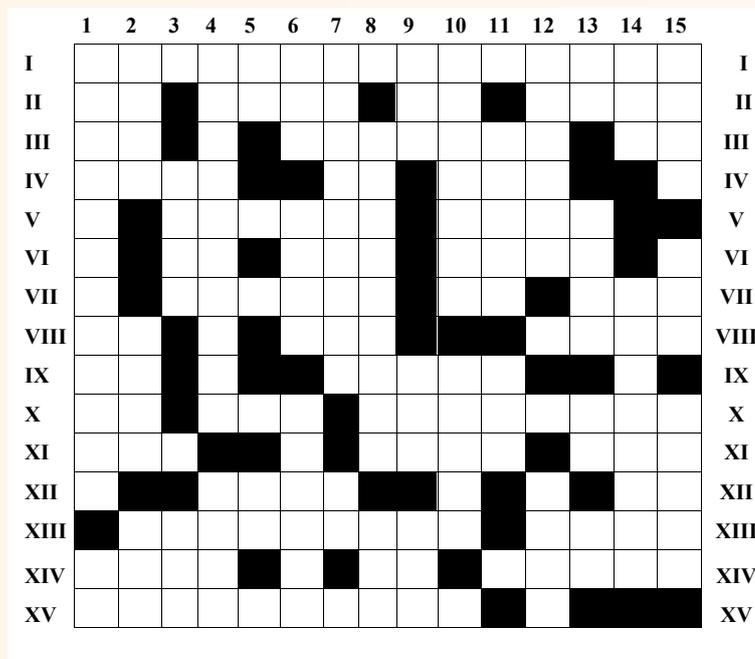
À ce sujet, l'occasion est donnée de rappeler qu'une fois toutes les charges de fonctionnement et d'investissement approvisionnées, la commune ne dispose que d'une capacité annuelle d'autofinancement de l'ordre de 60 000 à 65 000 € au maximum. C'est sur cette base là que nous devons prioriser les nouveaux travaux prévus et imprévus. Notre marge de manœuvre est des plus réduites...

Durée prévisionnelle des travaux

Après un mois de préparation, les travaux dureraient 4 mois. Si nous recevons prochainement les offres, les travaux commenceront en février et se dérouleront au cours du premier semestre 2018. En juin au plus tard, la salle devrait être réutilisable.

Emile Guionie

Les mots croisés de J.C. de MAURAIGE



GUERRES

DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT :

- I-** Deux chiffres pour une guerre mondiale
II- Fin d'un mois d'été – Par sa chaleur ledit mois le fut, et même extrêmement, à supporter en 1914, surtout pour les fantassins – Début du 3^e du 2 vertical – Sain, mais en désordre.
III- Premier de notre série fluviale – Se présenta à la vue – Colporteur de racontars.
IV- Fleuve frontière – Fleuve chez un allié de 1915 – On y danse, ou début de projectile.
V- Ils se disent incroyants - Possessif.
VI- Pronom personnel – Pronom personnel – On y met parfois le feu.
VII- Région russe qui fut finlandaise – Chef de patrouille – Grande à la frontière du Mexique.
VIII- État Major – Fin chez les Anglais – Fête anniversaire de la naissance de J.C.
IX- C'était cent un chez les Romains – Fleuve et lieux de violents combats en 1916 et en 1940
X- Pronom, ou quarante-neuf chez les Romains – Métal – La deuxième était blindée avec Leclerc, mais retournée.

Solutions page 22.

XI- Célèbre capitaine de vaisseau – Ils sont ici en désordre, mais les poilus, dans leurs tranchées, rêvaient d'y dormir – Leurs troupes furent les bienvenues en 1917. **XII-** Aurore, ou robe religieuse – Précèdent souvent le roi ou la reine. **XIII-** Le véritable vainqueur de la bataille de Verdun, c'est lui – Virgile nous dit qu'il ramena son père de la guerre de Troie, mais qu'il en avait plein le dos.

XIV- Chaque guerre l'est, peu ou prou – En pleine nuit – Ce sont des îles dans les mers de sable. **XV-** Ils furent utilisés en nombre par les Allemands dès 1915 pour contrer en mer la primauté des Alliés.

VERTICALEMENT :

- 1-** En deux chiffres : année de fin d'un conflit mondial – Sinistres initiales. **2-** Refuge des Mormons dans les U.S.A – Patrie d'une Vénus – Joint au 3^e du II horizontal, il nous donne le chocolat. **3-** Ville de Moldavie – Abréviation pour un métal. **4-** En deux chiffres : année de début de participation, pour la France, à un conflit mondial – Dieux guerriers ou résines malodorantes. **5-** Conjonction – Note à l'ancienne. **6-** Morceau d'Allemagne à partir de 1945 – Irlande – Grosse Allemande (en désordre) qui faisait peur aux Parisiens en 1918. **7-** Engins aériens allemands également craints à Paris – Article arabe. **8-** Avons – Nuit inachevée. **9-** Artillerie anti-aérienne – L'égo, c'est pareil – Premier d'une série territoriale. **10-** De bas en haut : nom d'une ville du Nord où l'on a fait des bêtises, mais près de laquelle les Anglais remportèrent une grande victoire en 1917 – Nom du chien d'un jeune reporter belge bien connu. **11-** En désordre : sentait comme la plupart des tranchées – C'était, avec le Nord, surtout de ce côté que se déroulait la guerre terrestre en 14-18. **12-** Dictateur – Roi shakespearien présenté comme fou. **13-** Premier d'une infinité – Néron pour les Romains – A été aperçu – Précède généralement J.C. **14-** Préfixe égalitaire – Fleuve sibérien né en Mongolie. **15-** Appellation anglaise pour le char utilisé à la bataille de Cambrai – Spécialité de Guynemer et du Baron Rouge – Aucune d'entre elles ne se promenait sur ce chemin (portant pourtant leur nom) en 1917 et 1918.

Enfance-jeunesse

- **La crèche** accueille les enfants de 3 mois à 3 ans de manière permanente ou occasionnelle. Une place d'urgence peut également être mobilisée sur une courte durée (quelques jours à quelques semaines) pour accueillir un enfant dont la famille subit des changements brusques au niveau professionnel ou familial.

Contact : 03 86 39 67 39

- **Bougeothèque** : des ateliers de motricité libre pour les enfants de 0/3 ans accompagnés d'un parent sont organisés un lundi par mois, de 9H15 à 11H15. Venez découvrir un parcours motricité semé d'embûches et de surprises !

Prochaines dates : 15 janvier, 5 février, 5 mars, 23 avril, 14 mai, 4 juin.



- **Centre de Loisirs** : les animateurs du centre de loisirs accueillent vos enfants chaque mercredi de 7H30 à 18H15 et pendant les vacances scolaires (sauf semaine de Noël et Août).
- **Un accueil périscolaire** est également organisé chaque jour d'école sur les communes

d'Arquian, de Bouhy, d'Etai la Sauvin et de Saint-Amand en Puisaye, dès 7h le matin et jusqu'à 18h30. Renseignement au 03 86 39 67 39

- **Camp de ski** : un séjour ski est proposé pour les jeunes de 11 à 17 ans, du 12 au 18 février 2018 (station du Super Lioran). Il reste encore quelques places ! Tarif compris entre 260 € et 290 € selon coefficient familial.

Activités et sorties familles :

en famille, ici ou ailleurs, en covoiturage ou en mini-bus, on sort et on s'amuse ensemble !

Soirées jeux de société, sortie neige, Parc d'attractions...

Programme disponible prochainement.

Aide à la mobilité Action « Aujourd'hui on sort ! »

Vous n'avez pas de moyen de déplacement ? Vous aimeriez sortir de chez vous ? Le centre social vient vous chercher et on vous ramène chez vous !

Un programme de sorties est disponible auprès du centre social et culturel.

Contactez-nous : 03 86 39 67 39

Aide à la personne : entretien de vos jardins, petits bricolages



Le chantier d'insertion porté par le centre social peut intervenir chez les particuliers. Vous ne pouvez plus entretenir votre jardin ou une haie ? Vous aimeriez vider un garage, nettoyer une maison, couper du bois de chauffe ou monter/démonter un abri de jardin ? Devis sur demande (50 % du coût est remboursé dans le cadre d'un crédit d'impôt) au 06 81 65 84 45 ou au 03 86 39 67 39.



Loisirs/Culture

● **C'est l'Printemps à St Amand !** Après une première expérience réussie en 2017, nous avons le plaisir de renouveler ce festival populaire, culturel et festif.

Pour cette deuxième édition, le thème est lancé : « **Tous à table !** ».

Du 7 au 27 avril 2018, habitants d'ici et d'ailleurs seront invités à déguster un programme de friandises pour chatouiller nos yeux, nos oreilles et notre curiosité.

Si vous voulez participer à l'organisation de l'évènement, individuellement ou avec une association, prenez contact avec nous. Les prochaines rencontres auront lieu courant janvier 2018.

● **L'idée à coudre :** un atelier où l'on récupère, on transforme ses anciens vêtements pour en faire des neufs, on customise sa garde-robe pour créer son propre style... Vous ne savez pas coudre? Ce n'est pas un souci, tous les niveaux sont les bienvenus. Vous n'avez pas de machine? Nous trouverons une solution sur place. Un atelier animé par Tsutomu Kawasaki.

● **Sophrologie :** venez essayer la sophrologie, pour prendre le temps de respirer, de méditer, pour se faire du bien au corps et à la tête ! Essai gratuit.

● **Do you « vraiment » speak english :** lancement d'un cours « vrais » débutants, le mercredi de 18h à 19h. Démarrage le 10 janvier, inscription préalable obligatoire.

● **Danse africaine :** reprise de l'atelier le mardi 27 février.

**Venez rencontrer l'équipe
du centre social et culturel !**

**12 bis rue du faubourg neuf
à Saint-Amand
(en face de l'EHPAD)**

Par téléphone au 03 86 39 67 39

ou sur notre site internet : www.cscpf.fr

L'association **D'ANIMATIONS ARQUINOISES**

La paëlla au menu de la soirée dansante de l'Association d'Animations Arquinoises (AAA) a fait le plein d'invités, samedi 11 mars 2017.



Une centaine de personnes s'étaient réunies pour une soirée placée sous le thème de l'Espagne et provenant de notre secteur mais aussi de nos voisins de l'Yonne, du Loiret et du Cher.

Tous ont profité de moments agréables et conviviaux à table, joyeusement prolongés sur la piste de danse.

L'animation assurée par l'orchestre de Florence PARIOT a enchanté le public par la diversité de son registre musical.

La Présidente de l'AAA, Christine COURBET, s'est exprimée en affirmant « on affiche complet à la première manifestation de l'année », c'est autant d'encouragement pour l'équipe organisatrice.

À bientôt pour une nouvelle soirée conviviale!

Annick PATRY



LES ETS BOURGEOIS

Une entreprise innovante

Créée il y a plus de 50 ans et maintenant 4 générations, l'Entreprise Bourgeois de St Amand en Puisaye est installée dans le créneau des élévateurs spécifiques destinés au déplacement et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Derrière l'exiguïté des locaux situés Route de St-Fargeau s'abrite en fait une petite entreprise d'une dizaine de salariés performante et audacieuse. Après l'ère des grues à fourrage, des hayons élévateurs destinés à la manutention de marchandise, l'entreprise est devenue une spécialiste reconnue à l'échelle européenne dans le domaine du hayon élévateur pour handicapés, sous la direction de Jacques BOURGEOIS puis de Alain BOURGEOIS. Récemment, la Direction a été transmise à sa fille Isabelle BOURGEOIS.



bâtiments privés, commerciaux et publics au moyen de plateformes élévatrices verticales et travaille avec des sociétés renommées telles que Otis. Des équipements ont été réalisés, entre autres, pour des enseignes et sites prestigieux tels que Lancel Champs Elysées, Kodak La Défense, Centre Commercial La Part Dieu, H&M Toulouse, Commissariat d'Orange, Sûreté Publique à Monaco, Abbaye Baumgartel à Bernardville, Palais des Congrès Marseille, Musée Picasso Antibes, Roland Garros... ou plus près de chez nous à la Maison Médicale de St-Amand-en-Puisaye ou à la Centrale de Belleville-sur-Loire.

Pour répondre à des besoins spécifiques, l'entreprise a mis au point un matériel spécifiquement adapté sur tracteur qui permet à l'agriculteur handicapé d'accéder facilement à son tracteur en toute sécurité et de retrouver une autonomie pour continuer à exercer son métier.

Grâce à une gamme de produits inventifs qui ont fait l'objet de dépôts de brevets, de nombreuses adaptations ont vu le jour, en premier la gamme accessibilité sur véhicules et divers moyens de transport comme la SNCF, l'Aérospatiale, la RATP, l'Armée....

Forte de son expérience, l'entreprise s'oriente aussi vers l'accessibilité aux



Le savoir faire de l'entreprise Bourgeois a permis aussi des adaptations particulières, par exemple l'équipement du petit train touristique à vapeur des Cévennes, le train Corail, un paquebot de plaisance norvégien, des autobus pour la ville de Madrid, un élévateur destiné à la mise à l'eau des plongeurs handicapés.

« L'entreprise est devenue une spécialiste reconnue à l'échelle européenne dans le domaine du hayon élévateur pour handicapés



La réputation de cette entreprise est de toujours répondre positivement aux demandes, même hors normes.

Grâce à l'innovation et la qualité qui sont d'ailleurs le fer de lance de cette entreprise, l'accessibilité pour tous trouve plus que jamais un écho favorable en Puisaye.

Juste une petite confiance entre Arquinois et Arquinoises, j'ai, durant presque 40 ans, consacré ma vie professionnelle à cette entreprise familiale et connu 3 générations.

Annick PATRY

ÇA S'EST PASSÉ à Arquian...

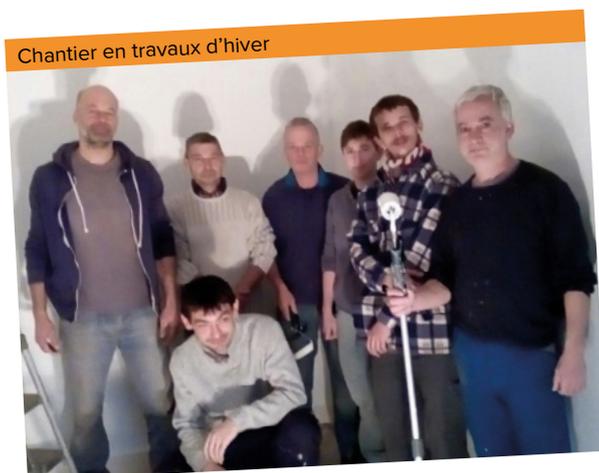
Construction du pont



Convoi exceptionnel des ailes d'éoliennes



Chantier en travaux d'hiver



Dans notre école, carnaval et trophée piscine



Retour en IMAGES

Travaux sous la salle



14 juillet



Déco de Noël



Foire à la Brocante



Cérémonie du 11 novembre : il faut tout faire dans cette maison



Repas des anciens



LE TEMPS DES ARBRES

(O temps, suspends ton vol...
« Le lac » d'Alphonse de Lamartine)

Il y a des moments de bonheur, ou au contraire de répit avant une calamité, où les heures nous semblent filer comme des minutes, ou même comme des secondes ; et d'autres au contraire, où l'attente nous semble interminable (par exemple, un rendez-vous avec quelqu'un qui n'arrive pas). Il y a des années qui passent chez un vieillard (c'est mon cas) avec si peu de découvertes nouvelles, qu'elles semblent filer comme de simples journées comparativement à la somme des découvertes faites en un seul jour par un enfant de 1 ou 2 ans. Ce qui fait que la journée de celui-ci est égale à la longueur de l'année de celui-là.

Il y a des animaux (le chien par exemple) qui sont vieux à quatorze ans ; d'autres (les tortues) qui atteignent allègrement les deux cents ans ; d'autres encore (les éphémères) qui ne vivent qu'un jour ou deux.

Le temps (celui des montres et des pendules) varie sur un plan subjectif mais surtout, objectivement, n'est pas le même pour tout le monde ; on le constate avec évidence en étudiant le monde végétal et, notamment, les arbres.

Pour les arbres - cela se vérifie surtout chez les feuillus des zones tempérées- le printemps, c'est le matin, l'automne, c'est le soir, l'hiver, c'est la nuit ; quant à l'été, c'est le milieu du jour ; et leur respiration (aspiration + expiration) ne se fait qu'une fois, apparemment, en 24 heures de notre temps ; donc, semble-t-il 365 fois en une de nos années.

Dans le monde végétal en général, et chez les arbres en particulier, comparativement, ce qui est un an pour nous n'est qu'un jour pour eux ; et donc un arbre de cent ans (pour nous) n'est âgé (dans le monde des arbres) que de cents jours, et dans le temps de ce monde des arbres, en conséquence, il n'est encore qu'un petit jeunet.



Mais ce constat n'est pas le seul ; le genre humain est fait d'êtres vivants, les animaux sont des êtres vivants ; les végétaux - et notamment les arbres - sont également des êtres vivants qui ont, comme nous, une intelligence, une mémoire, la faculté de réfléchir, etc.

C'est ce que nous apprend avec force détails un garde forestier allemand du nom de Peter WOHLLEBEN, qui vient de faire paraître un livre publié en France par les Editions « Les Arènes » sous le titre :- « La Vie Secrète des Arbres-Ce qu'ils ressentent – Comment ils communiquent ». Cet ouvrage (un vrai conte de fées !) a en ce moment, paraît-il, un succès fou en Allemagne et aux USA, et ce succès se répand chez nous. Je l'ai lu, et je vous le recommande chaudement. Après lecture, comme moi, vous parlerez aux arbres.

Jean Christophe de Muraige

Carrefour
contact  8 h - 20 h
9 h - 13 h, le dimanche

ST AMAND EN PUISAYE

Tel : 03 86 39 78 15

LA FORÊT D'ARQUIAN

La forêt communale d'Arquian, entièrement située sur le territoire communal, présente une surface de 58,77 ha. Elle est morcelée en différents cantons. Elle est issue du legs à la commune par M. le Comte Auguste de Saint-Maurice en 1880.

La forêt communale est un élément du patrimoine privé de la commune, mais aussi une composante du patrimoine forestier national, répondant à des enjeux d'intérêt général. Comme toutes les forêts appartenant à des collectivités territoriales ou à l'Etat, les actes de gestion s'inscrivent dans un cadre réglementaire commun : « le Régime Forestier ». La mise en œuvre de ce « régime » juridique spécial est confiée par la loi à l'Office National des Forêts (ONF). Ce régime apporte une garantie de gestion durable des forêts publiques en intégrant dans une même dynamique les dimensions économiques, écologiques et sociales (accueil du public), ce qui permet à la fois la conservation de ce patrimoine, son exploitation et sa mise en valeur. Ainsi le régime forestier peut apparaître comme un ensemble de garanties permettant de préserver la forêt sur le long terme forestier : c'est un véritable statut de protection du patrimoine forestier contre les aliénations, les défrichements, les dégradations, les surexploitations et les abus de jouissance. C'est aussi un régime de gestion avec un souci de renouvellement des ressources en bois, des autres produits et services fournis par la forêt et de transmission aux générations futures de ces ressources. Ces objectifs se manifestent au travers de l'aménagement forestier. L'aménagement forestier est un document de programmation, périodiquement révisé, pour la gestion de la forêt.

« Ce régime apporte une garantie de gestion durable des forêts publiques »

Petite histoire forestière communale

- **1669** : l'Ordonnance royale dite « de Colbert » organise la gestion des forêts royales et forêts des communautés villageoises.
- **1789** : les communes sont créées à la révolution, les forêts porteuses de droits de jouissance communautaires leur sont attribuées. La loi du 10 juin 1793 viendra expressément exclure tout partage des forêts communales au profit des habitants.
- **1827** : le premier « Code Forestier » confirme le principe et les modalités du « Régime forestier ».
- **1964** : l'ONF succède à l'administration forestière des Eaux et Forêts.
- **2001** : la loi d'orientation sur la forêt formalise les garanties de gestion forestière durable.

Aménagement de la forêt d'Arquian



Chêne pédonculé

Jusqu'alors traitée en taillis sous futaie, la forêt d'Arquian est dotée de son premier aménagement forestier en 2010 pour une durée de 15 ans, jusqu'en 2024. Elle est maintenant traitée en conversion en futaie régulière.

La futaie régulière permet d'obtenir sur l'ensemble des parcelles d'une forêt une suite de peuplements de futaie régulièrement gradués en âge et en dimension. Tous les arbres d'une même parcelle ont le même âge et sur l'ensemble de la forêt on essaie d'obtenir une surface identique pour chaque classe d'âge.

La répartition actuelle des essences forestières de la forêt d'Arquian est de 90 % pour le chêne, 5 % pour le frêne et 5 % de feuillus divers tels que le hêtre, le tremble, le bouleau, le merisier, les fruitiers ...

Dans les forêts de nos régions, on trouve principalement deux variétés de chênes forestiers : le chêne sessile (ou rouvre) « *Quercus petraea* » et le chêne pédonculé « *Quercus robur* ». Comment différencier ses deux chênes ? Le plus facile est de regarder leurs fruits, le gland. Le gland du chêne pédonculé porte, comme son nom l'indique, un long pédoncule, sorte de tige qui relie le gland au rameau, alors que le gland du chêne sessile n'a pas de pédoncule puisqu'il est rattaché directement au rameau, d'où son nom de sessile.



Chêne Sessile

qui les affecte aux affouages. Le lotissement des affouages et le suivi de leur exploitation sont placés sous la responsabilité de trois garants nommés par le conseil municipal, mais ne faisant pas forcément partie du conseil. Il s'agit de MM. Gaston Gérard, Gaubier Alain et Lemoule Jean-Robert.

Le sol, le capital vie de la forêt

Le sol d'une forêt est essentiel, puisqu'il sert d'ancrage et de substrat. Il abrite une flore et une faune complexes qui interviennent dans les processus de dégradation, de recyclage et de mise à disposition de l'eau et des nutriments. Il ne faut donc pas le compacter, l'asphyxier, réduire sa matière organique et sa capacité de rétention de l'eau. Lorsqu'on intervient en exploitation forestière (débardeurs ou tracteurs), il faut veiller à préserver toutes les qualités du sol afin de limiter le tassement en mettant en place et en utilisant, en bonne période (sur sol ressuyé) des cloisonnements d'exploitation. Les cloisonnements d'exploitation sont des couloirs d'environ 4 m de large permettant le passage des engins d'exploitation et qui sont ouverts de façon quasi-systématique dans chaque parcelle forestière.

La forêt et le changement climatique

La forêt joue un rôle essentiel dans le cycle du carbone. Grâce à la photosynthèse, les arbres captent du CO₂ dans l'atmosphère et le fixe dans le bois. Une forêt en croissance séquestre plus de CO₂ qu'une forêt vieillissante. En conséquence, gérer une forêt, utiliser du bois comme matériau ou énergie renouvelable contribue activement à lutter contre le réchauffement climatique. Le sol est le principal réservoir de carbone forestier puisqu'il contient 57% du carbone stocké en forêt. La forêt française stocke 65 Mt de CO₂ par an, soit 12% du total des émissions nationales de gaz à effet de serre (en équivalent CO₂).

Les arbres morts et le bois mort

La présence d'arbres morts ou creux, debout ou à terre, dans la forêt n'est pas le signe d'une mauvaise gestion ou d'une gestion négligente. Ils sont volontairement laissés

en forêt pour maintenir des habitats essentiels pour certaines espèces animales (oiseaux, mammifères, insectes, batraciens, chauves-souris...)



L'Office National des Forêts, en bref

L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé en 1964. Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, à savoir les forêts domaniales appartenant à l'Etat (1 800 000 ha) et les forêts des collectivités (2 600 000 ha). Les forêts domaniales proviennent principalement des anciennes forêts royales ou ecclésiastiques confisquées à la révolution. L'ONF est ainsi chargé de missions d'intérêt général, principalement la mise en œuvre du régime forestier et d'actions conventionnelles afin d'assurer une gestion durable forestière et de participer au développement des territoires. L'ONF est également chargé de la prévention des risques en zones de montagnes, de la prévention et la surveillance des incendies en zone méditerranéenne, et de la lutte contre l'érosion des dunes.

La forêt, espace de nature

La forêt est un des derniers espaces de nature et de silence. L'accès des véhicules à moteur n'est possible que sur les chemins ouverts à la circulation publique.

Philippe MARTEAU, technicien forestier ONF



Respectons la forêt

Le PRO de la tôle
Tôles couverture • Tôle bardage • Tôle imitation tuile
Fer • Grillage • Panneaux de clôture • Cuve • Remorque

BECKER Frères

58310 ARQUIAN • 03 86 39 70 94 • sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY • 03 86 20 19 66 • becker.freres@orange.fr

Retrouvez nos produits sur notre site www.beckerfreres.com

réinventons / notre métier
Patrice BAILLAT - Vincent SIMON
Agents Généraux

4, place du Marché
89520 SAINT SAUVEUR EN PUISAYE
03 86 45 53 61
agence.couson1@axa.fr

2 bis, av. du Général Leclerc
89170 SAINT FARGEAU
03 86 74 17 02
agence.couson2@axa.fr

ASSURANCE • BANQUE • PLACEMENT • CREDIT

DÉCOUVRIR LES PLANTES SAUVAGES DE CHEZ NOUS

Les promenades d'automne sur nos sentiers sont souvent prétexte à la cueillette des champignons. Cependant notre flore reste riche d'espèces végétales remarquables, soit par leurs propriétés médicinales, leurs spécificités, leur rareté, ou par leur petite histoire.

Je vous propose d'en découvrir ou redécouvrir quinze. Douze sont encore identifiables en cette saison, les trois dernières seront à découvrir au printemps ou à l'été prochain, mais elles sont tellement spécifiques de notre petit coin de Puisaye que je ne résiste pas au plaisir de les faire paraître ici.

Certaines sont toxiques ou nécessitent des conditions particulières pour leur emploi : n'hésitez pas à prendre conseil d'un herboriste, d'un herbaliste (nouveau nom des herboristes-thérapeutes) ou d'un pharmacien.

Pour notre randonnée, je propose de monter à la Basserie, de continuer jusqu'à la Milloterie, puis les Savoies jusqu'à la départementale ; enfin remonter vers le Biron Blanc, pour prendre le chemin Carrières jusqu'aux Buttots. Nous ferons nos découvertes au long du parcours. Si le courage vous reste, nous aurons encore bien des kilomètres et environ deux-cent variétés de végétaux à découvrir !



1 • La **BERCE** ou patte d'ours ou panais sauvage

Très commune, elle a une saveur âcre et piquante. En Pologne on l'utilise pour faire une boisson qui ressemble à une bière aigre. En 1926, on a découvert des propriétés aphrodisiaques, stimulantes et anti-hypertensives à ses graines. Mais méfiez vous : les poils de la tige sont allergisants, et peuvent provoquer de sérieuses intolérances au soleil. La grande Berce, ou Berce du Caucase est particulièrement dangereuse : on ne touche pas ! Cette variété mesure jusqu'à deux mètres de haut, on ne peut l'éviter.



2 • Le **PLANTAIN**

On en compte 3 variétés, aux propriétés identiques. Ma préférence va au plantain lancéolé, ou herbe aux cinq coutures. Ses feuilles crues sont excellentes en salade, mélangées à de la roquette ou en potage ! Séchées, les feuilles infusées font une bonne lotion pour les yeux fatigués. Les racines agissent contre la diarrhée, et les graines sèches sont un laxatif doux.



3 • L'ACHILLÉE MILLEFEUILLE ou herbe aux charpentiers, est facilement reconnaissable. On utilise les fleurs et les feuilles : à l'extérieur comme cicatrisant et antiseptique et pour les affections de la peau. À l'intérieur pour la circulation sanguine et les rhumatismes. Les graines en sachet mises dans un tonneau conservent le vin aussi bien qu'un bisulfite !



4 • Le LIERRE TERRESTRE ou herbe de Saint Jean

La plante s'utilise fraîche ou sèche en infusion ou en sirop pour enrayer les toux grasses et dégager les bronches. Elle réduit les inconvénients des rhumes et a une action contre l'emphysème.



5 • Le LIERRE GRIMPANT ou herbe aux cors.

Souvent voisin du précédent, il peut vivre jusqu'à 400ans . On utilise les feuilles jeunes, cueillies en août ou septembre. Ecrasées, on les utilise contre les brûlures, les coups de soleil et les vergétures. Macérées une semaine dans du vinaigre de cidre, on en fait des cataplasmes contre les cors. Les fruits sont toxiques, les feuilles consommées en excès causent une sensation d'ivresse.



6 • La MOLÈNE ou bouillon blanc ou herbe à Bonhomme

Ses feuilles veloutées, sa hampe florale de près d'1 mètre : on ne peut la manquer ! On utilise surtout ses fleurs sèches au goût de miel en infusion contre l'asthme et la bronchite, l'angine rouge et la trachéite. Attention à bien filtrer, pour éviter les petits poils irritants ! En lotion, on traite les dartres et les ulcères. Les feuilles sèches étaient utilisées comme mèches dans les lampes à huile, et les boulangers les brûlaient dans le four pour parfumer le pain... Étonnant : la graine de molène met 7 ans pour germer !



7 • Le CHARDON BÉNIT

Il a été importé de l'Inde au XVème siècle pour des prétendues actions antimigraineuses... et a colonisé notre sol. On utilise les feuilles et les sommités fleuries, séchées en bouquet la tête en bas. Amer, on le fait macérer dans du vin pour le boire. Ses graines renforceraient la mémoire. Shakespeare le recommandait contre les palpitations. Il est antiseptique en usage externe, digestif et fébrifuge en interne. Il est riche en vitamine B1.



8 • La JOUBARBE ou herbe de Jupiter

On la trouve dans les vieux murs et au faîtage des toits de chaume, car elle est sensée détourner la foudre. Elle ne nécessite aucun entretien, et son utilisation est très simple : il suffit d'exprimer le suc des feuilles sur les brûlures, gerçures, plaies et piqûres et autres irritations de la peau.



9 • La SAUGÉ ou herbe sacrée

Il s'agit de la plante sauvage, dite officinale ; l'autre variété sauvage est la sauge sclarée ou Toutebonne : aussi active, elle est mieux supportée par les organismes délicats. On utilise ses feuilles séchées, cueillies avant floraison. Si elle parfume vos plats cuisinés, elle est aussi digestive et stimulante du foie. En infusion elle lutte contre la fatigue et le surmenage, et détoxifie l'organisme. Elle a aussi une action hypoglycémiant.



10 • La PRÊLE ou queue de cheval

Sa biologie est si surprenante, qu'on la traite de plante fossile. Elle adore les terrains siliceux et humide. On utilise la tige séchée, cueillie de mai à juillet. Sa teneur en silice et sels minéraux est exceptionnelle, d'où son emploi dans les consolidations de fracture et problèmes osseux. Hémostatique, elle traite les saignements de nez et les coupures.



11 • Le FRAGON EPINEUX ou petit houx

Il aime la Puisaye, où on le trouve en bordure de sentiers encaissés, en buissons impénétrables. On utilise la plante entière depuis l'antiquité pour ses propriétés de tonique veineux supérieures au marronnier d'Inde. Varices, hémorroïdes, jambes lourdes et goutte sont son domaine.



12 • L' ASARET ou cabaret, ou herbe aux ivrognes

Peuple les rives de nos fontaines et de nos ruisseaux. Ses feuilles vertes vernies attirent le regard. On l'utilise peu comme purgatif, et diurétique car il est assez toxique. Mais ses feuilles sont un puissant vomitif, utilisé autrefois pour se débarrasser rapidement d'un excès d'alcool... Dès le Moyen-Âge, on utilisait ses racines pour teindre la laine d'un joli vert pomme.



Parlons maintenant des plantes que vous ne découvrirez qu'au printemps prochain.

13 • Le GAILLET CROISSETTE pousse au pied de nos piquets de clôture. Ses petites fleurs jaunes le distinguent du gratteron et du gaillet blanc. Il a une légère odeur de miel, et se plait en Puisaye plus qu'ailleurs. On l'utilisait pour cailler le lait...et stopper les hémorragies ! Si les Anglais utilisent les sommités fleuries pour colorer le fromage de Chester, nos teinturiers du Moyen Âge utilisaient la racine pour colorer la laine en rouge.



14 • La LINAIRE COUCHÉE est une petite plante très discrète de nos pelouses naturelles. Elle n'est d'aucune utilité, simplement elle déserte la France. Surtout présente dans la Massif central, elle a déjà disparu du Limousin et de l'Aquitaine. Mais elle est encore présente chez nous, sur Arquian, Lavau et Bitry. Quand vous la trouverez, ne la cueillez pas.



15 • Le LOTIER CORNICULÉ ou sabot du petit Jésus est aussi un hôte de nos pelouses naturelles, où il cohabite souvent avec le trèfle blanc. Il est petit et discret, mais ses fleurs jaunes souvent tâchées de rouge sont très jolies, épanouies de mai à août. Si la cueillette des fleurs est fastidieuse à cause de leur petitesse, ses propriétés contre l'anxiété, la dépression et les troubles du sommeil méritent cet effort.

Jean-Charles HANOTTE

VENEZ TESTER LES VÉLOS à assistance électrique !

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre a fait l'acquisition de 4 vélos à assistance électrique afin de développer l'utilisation de modes de déplacements doux et respectueux de l'environnement, de sensibiliser le grand public à ces nouveaux modes de déplacements et de proposer un nouveau service à la population.

La collectivité met à la disposition des communes du territoire pour une période de trois semaines deux de ces vélos afin que les habitants puissent venir les tester.

Ainsi, Arquian a répondu à cette initiative de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et vous propose d'essayer gratuitement les vélos à assistance électrique du 12 mars au 1er avril 2018 à la mairie de 9h à 12h. Alors venez découvrir le plaisir de pédaler sans effort et sans émission de gaz à effet de serre !

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre propose cette opération dans le cadre de son programme TEPos (Territoire à énergie positive). L'acquisition des vélos à assistance électrique a bénéficié de fonds

européens dans le cadre du programme LEADER de Puisaye-Forterre.

Durant la saison estivale, les vélos à assistance électrique sont en location au camping municipal de Rogny-les-sept-écluses.

Solutions mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	Q	U	A	T	O	R	Z	E	D	I	X	H	U	I	T
II	U	T		R	U	D	E		C	A		I	N	S	A
III	A	A		E		A	P	P	A	R	U	T		O	N
IV	R	H	I	N		P	O		B	A	L			K	
V	A		A	T	H	E	E	S		M	I	E	N		
VI	N		S	E		I	L	S		A	T	R	E	V	
VII	T		I	N	G	R	I	E		C	P		R	I	O
VIII	E	M		E		E	N	D				N	O	E	L
IX	C	I		U		S	O	M	M	E				N	
X	I	L		F	E	R		N	O	I	S	I	V	I	D
XI	N	O	E		H		S	I	L	T		U	S	A	
XII	Q			A	U	B	E		O		L		S	M	
XIII		C	A	S	T	E	L	N	A	U		E	N	E	
XIV	S	A	L	E		T		U	I		O	A	S	I	S
XV	S	O	U	S	M	A	R	I	N	S			R		

LA PERMACULTURE...

Et quand on aura salopé le dernier arpent de terre, on bouffera des dollars ?

Vais-je pouvoir écrire ce billet sur la permaculture que pratique le paysan, sans écorcher au passage l'exploitant agricole, tant les deux s'opposent dans leurs pratiques et dans la représentation qu'ils ont de notre terre généreuse et pourtant si maltraitée ? À lire le titre, ce n'est pas gagné !



© Shutterstock

Le paysan est un intendant de la terre. Il la soigne car il lui doit la vie. Son but premier est l'autosuffisance, l'autonomie pour sa famille et les siens. La vente de surplus vient après.

Le paysan possède des connaissances et un savoir-faire ancestral. Il a su améliorer les semences, les graines qu'il cultive, en sélectionnant les espèces adaptées à la nature de son sol, lesquelles se sont bonifiées, au fil des années. Il sait aussi que l'air, l'eau et la terre constituent un tout qu'il convient de protéger. Si l'on agresse un de ces trois éléments, c'est tout notre édifice vital qui est menacé. Et, il faut le croire, il est gravement menacé, ce, pour raison de profits.

La terre est notre seule et véritable assurance vie et on la fout par terre, pas vrai ? Quand on aura occis le dernier poisson, la dernière vache et empoisonné le dernier arpent, on va manger quoi ? Des dollars, des euros ?

Bien sûr que non. On le sait, tout le monde le sait, depuis toujours. Et pourtant, on empoisonne avec acharnement, à tous les étages. Ben oui. Au niveau décisionnel, au plus haut sommet des Etats, des multinationales (qui

susurrent dans l'oreille des présidents) qui se réunissent en grande pompe lors de sauteries qui coûtent un bras où l'on décide, (depuis combien d'années déjà ?) qu'il y a urgence à protéger la planète.

« Ah oui, il faut protéger notre planète, mais à condition que ça rapporte, l'ami » !

D'où cette merveilleuse trouvaille que fut le marché de droits à polluer. Un marché spéculatif pour le salut de notre environnement : Bravo à nos élites !

En bas, il y a l'exploitant agricole dont on ne sait s'il faut plus le plaindre, tant il travaille dur, que le blâmer, tant il nous empoisonne. Ou les deux à la fois...

Ce n'est plus le pécore, le cul terreux ! Il est super motorisé, il a un très très gros tracteur puissant qui défonce tout ! Même, sans lui demander son avis, la haie du voisin qui se réveille éberlué ! C'est qu'il en veut pour son pognon, le « mangeur » de terre ! 10 mètres carrés d herbes folles dites « mauvaises », c'est autant de quintaux de céréales en moins, ma bonne dame ! Il s'est laissé prendre dans l'engrenage.

Savait-il qu'à produire de manière intensive, à hautes doses de **biocides***, à partir de semences hybrides, qu'à « élever » des bêtes dans des camps de concentration, il se déposséderait des connaissances de ses aïeux, sans devenir pour autant un ingénieur chimiste ? Savait-il qu'il empoisonnerait la terre, l'eau, et toutes sortes de vie, nous avec ? Savait-il que quoiqu'affublé du titre de chef d'entreprise, il ne serait chef de rien du tout, puisqu'il ne contrôle ni ses semences, (qu'on l'oblige à acheter tous les ans), et encore moins les prix de sa production, car ce sont les **marchés**** qui fixent les prix ?

Avez-vous entendu parler de la CVO ? C'est encore une trouvaille de nos élites.

La Contribution Obligatoire Volontaire. Je vous jure que je ne l'invente pas. Concrètement, t'es agriculteur, tu veux garder une partie de ta récolte pour la ressemer. Tu peux mon gars. Mais tu paies la CVO ! Et à qui donc ? Aux semenciers, pardi ! On vit une époque formidable.

Entre ces deux extrémités, il y a ceux qui se marrent et qui ramassent le pognon sur le dos de ce pauvre exploitant agricole qui je le répète, trime dur et dont le désespoir me touche profondément.

Qui sont ces malfaisants ? Je vous les donne en vrac : les banques, les gros céréaliers, les propriétaires de camps de concentration pour bêtes, les traders qui spéculent.

Comme l'exploitant agricole de base, ces gens sont motorisés, mais la comparaison s'arrête là. Car eux roulent plutôt en gros chars quatre-quatre, ont les ongles bien manucurés et ne tripotent la terre que devant une caméra de télévision.

- Bon, et ta **permaculture** dans tout ça, ça vient ?

- T'affole pas, j'y viens doucement...

On a coutume de penser que le malheur, c'est toujours l'autre et de ne pas assez balayer devant sa porte. Je râle, je fulmine, j'accuse, j'engueule, je déplore mais que fais-je de concret pour lutter contre ce que je dénonce ?

Et bien, j'y viens à ma **permaculture !** Avec beaucoup de modestie et d'humilité. Je fais mes gammes et encore les plus simples.

Ça peut se pratiquer sur une toute petite bande de terre. L'idée étant de faire l'exact contraire de l'agriculture industrielle.

La permaculture s'inspire des forêts où le sol n'est pas travaillé. Il s'agit de recréer la diversité et l'interdépendance qui existent dans des écosystèmes naturels.

À mon petit niveau et très concrètement, voici ce que je fais :

I. Je ne retourne pas la terre. Je ne bouleverse pas la structure du sol, son ordonnancement vital.

Tiens, j'ai appris que sous nos pieds, dans le sol, c'est internet ! Des champignons de différentes sortes s'imbriquent dans le sol avec les racines d'herbes ou d'arbres pour constituer un réseau qui met en relation les individus végétaux formant un écosystème : une prairie ou une forêt, par exemple.

Les champignons sous terre, qui sont à l'état de filaments, se nourrissent en recueillant la sève descendante élaborée par les feuilles des arbres et destinée à nourrir les racines. Le champignon apporte à la plante l'eau et les sels minéraux, et la plante lui offre en retour les nutriments organiques. Ce n'est pas beau, ça ? Ce n'est pas précieux ? Si bien sûr. Et pourtant, cet agencement merveilleux et grouillant de vie, on le massacre au nom du profit.

Tiens, va voir la mine de la glèbe dans la Beauce ou le Berry : c'est terre morte et polluée. Plus un ver de terre, plus une racine, la désolation.

II. Je bichonne la terre : je lui donne à manger, je la protège.

Je la recouvre avec du bon compost fait de paille, de purin, de feuilles mortes, d'épluchures de légumes, de fruits. Ensuite je laisse faire mes amis ouvriers, les insectes, les champignons, les bactéries, transformer tout cela en un couscous fertile, un humus, qui va, au fil des années, bonifier la terre nourricière.

Ce faisant, je ne file plus un radis aux semenciers-empoisonneurs-pollueurs-affameurs : qu'ils crèvent gueule béante avec leurs saloperies hybrides ! Mes graines potagères, je les achète chez Kokopelli et Biaugerme et je les resème ou je les échange ensuite.

Remarques :

La terre reste tout au long de l'année recouverte de ce compost. Ainsi n'ai-je pas à arracher les herbes folles et encore moins leur racine. Ce faisant, j'améliore ainsi la capacité d'absorption, l'aération et la rétention de l'eau.

Je ne mets pas un atome de biocide dans la terre. Pour prévenir la maladie et chasser les nuisibles autant que faire ce peut, je recours à l'ortie, aux fleurs telles que les œillets. Je marie les plantes « amies ».

Je suis encore loin du jardin d'Eden, néanmoins les légumes que j'en récolte ont chacun une gueule, ils sont sains et pas carencés en vitamines.

Pierre Rabhi peut venir manger sans crainte à la maison, on lui souhaitera **bon appétit !*****

Éric RAPAIC

* Je ne sais plus qui a dit « Mal nommer les choses, c'est ajouter du malheur au monde ». Alors n'en ajoutons pas. Produits phytosanitaires a dû être une trouvaille des gens de la publicité. On croit, braves couillons que nous sommes, que ce sont des produits bons pour la santé des plantes, mais que nenni ! C'est tout le contraire. Ça tue, ça pollue et ça rend gravement malade. Il faut bannir à jamais l'utilisation de ces poisons et nous, jardiniers du dimanche, les premiers ! Les produits phytosanitaires tuent alors prenons les pour ce qu'ils sont : des biocides.

** Soyons clairs, les marchés, l'économie de marché, ce sont les acteurs de la spéculation. Les dernières émeutes de la faim en Afrique et en Asie sont le fait de ces spéculateurs (Fonds d'investissements, traders et que sais-je encore) qui, pour se refaire de leur cuisant bouillon lors de la crise dite des subprimes en 2008, ont spéculé sur le prix des céréales et provoqué une hausse des prix du pain basique et symbolique. Cette pratique spéculative scandaleuse a appauvri les plus pauvres, une centaine de millions de gens. En revanche, même s'ils ne nous ont pas dit « merci », les auteurs de la criminelle manœuvre vont mieux, ils se sont bien renfloués les poches et ils nous adressent leurs bons vœux.

*** Petit clin d'œil à Pierre Rabhi qui avait écrit dans un de ses essais « On mange tellement de choses toxiques que ce n'est pas bon appétit que j'ai envie de dire au gens mais bonne chance ».

LE PARCOURS DE DÉCOUVERTE LA VILLÉON EN PUISAYE

Petite histoire d'un chemin en Puisaye

L'histoire a commencé alors que ma femme et moi-même avons décidé de prendre racine en Puisaye, dans la maison de mes beaux-parents, pour des séjours de vacances d'abord puis définitivement quand l'âge de la retraite fut venu. Depuis longtemps déjà, cette région qui avait pu tout d'abord nous paraître enclavée avait peu à peu offert à notre famille un certain nombre de bijoux, culturels, naturels mais aussi humains.

C'est dans nos échanges avec des voisins devenus amis que l'un d'eux nous demanda si nous savions qu'un peintre avait habité Salvar*, hameau de Bitry, au début du siècle. Son père avait lui-même été un compagnon de son fils pour de longues sorties automobiles ; il fallait donc approfondir. Quelques anciens nous apprirent qu'à l'occasion d'un séjour breton des Aînés Ruraux ils avaient eu l'occasion de visiter le musée qui lui est consacré à Fougères, sa ville de naissance : « On se serait cru à Bitry dans ce musée ! » En effet, comme nous avons pu le constater depuis, de nombreuses œuvres portaient sur la Nièvre et particulièrement le canton historique de Saint-Amand. Bien des témoignages depuis se sont succédés. Sur telle toile, représentant un paysage d'hiver avec deux patineurs sur une mare, untel dont la famille avait vécu à Salvar à cette époque était persuadé qu'il s'agissait de ses oncles, tel autre se rappelait qu'un ouvrier agricole était revenu de Salvar en annonçant fièrement que la Comtesse l'avait « biché » ...

Pour les créateurs du parcours, ce fut l'occasion de redécouvrir un pays superbe, ses horizons délimités par

les hauteurs qui guident la Vrille jusqu'à Neuvy et celles qui bordent la Maloise de Bitry à Argenoux. Les hameaux groupés autour des mares ou des lavoirs, ce qui reste de haies et de « trognes » poussent à se rappeler ce qu'a pu être la vie rurale au début du siècle. L'horizon mauve et parme au-dessus des hauteurs, les jaunes et ocres des chaumes présents sur les toiles de l'artiste nous revenaient à l'esprit au cours de nos promenades de reconnaissance.



Reproduction de **Les chaumes, soir d'été** - 1901
– huile sur toile – 44,5X82 – Musée La Villéon
Ville de Fougères

Il fallait approfondir. Plusieurs étapes ont suivi. **Des ouvrages de référence existaient aux éditions de l'Amitié, puis une visite au musée de Fougères et un séminaire confirmèrent la qualité de l'œuvre. Un courrier à la revue Bourgogne ne déclencha pas l'article souhaité et donna**

lieu simplement à la publication du courrier. Un événement fut décisif puisque Robert Peirce, expert et spécialiste reconnu du peintre organisa en 2010 une exposition à la Maison Salvard qui permit un premier contact porteur d'avenir. Une rencontre non préméditée avec un groupe d'élus et de spécialistes préparant le PLU permit d'informer sur l'intérêt de la mise en valeur de ce patrimoine artistique directement lié à un patrimoine paysager typique, le bocage poyaudin. Enfin Madame de Mauraige, présidente de l'ancienne Communauté de communes de Puisaye-Forterre et les municipalités de Bitry et Saint-Vérain adoubèrent le projet dans le cadre de la Charte territoriale. Une association fut rapidement créée et son bureau se mit au travail jusqu'à la pose des panneaux en 2016 et l'inauguration en 2017 : information pour recruter des adhérents, tracé du parcours, conception des panneaux, réalisation de ces derniers et de leurs supports, pose, inauguration, premières balades commentées... Aujourd'hui des contacts ont eu lieu avec le président et le directeur de la CAMOSINE et un cahier pourrait paraître dans les années à venir.

LE PARCOURS DE DÉCOUVERTE LA VILLÉON EN PUISAYE (suite) Qui était Emmanuel de La Villéon

Il est né le 29 mai 1858 à Fougères (Ille-et-Vilaine) et décédé le 9 janvier 1944 à Paris à l'âge de 86 ans.

Le milieu familial est celui d'une vieille aristocratie bretonne (dont un aïeul a été honoré par le Congrès des Etats-Unis pour sa participation à la guerre d'indépendance), ayant conservé une aisance matérielle et partageant sa vie entre la demeure de Fougères et le manoir familial de Freschclos dans les Côtes du Nord.

Sa formation artistique est assez tardive et se fait dans l'atelier de maîtres parisiens (Académie Julian notamment) et au contact d'artistes plus âgés.

Il consacre sa vie à la peinture au grand regret de sa famille qui adore l'homme mais ne comprend pas ses choix artistiques, ceux de sa maturité étant clairement ceux de l'Impressionnisme après des proximités au cours de sa jeunesse avec Jongkind, Van Gogh, Cézanne et le Symbolisme. Les divers lieux qui l'ont inspiré sont en relation avec les membres de la famille auxquels il rend visite, souvent accompagné des siens : Pesselières en Berry, Yverdon en Suisse, Montmuran en Bretagne...

Dès 1890, E. de La Villéon expose dans les différents salons (Salon des Indépendants, Société Nationale des Beaux-Arts dit la Nationale, Salon des Inquiets, Union Libérale des artistes Français, Société Moderne, Salon d'Automne, Salon des Tuileries) et galeries de Paris (Georges Petit, Durand-Ruel, La Boétie, Ruaz entre autres). Il présente également ses œuvres en province (à Vannes, Rennes, Bourges, Angers, Bordeaux, Cosne, Grenoble...), et à l'étranger (en 1918 au Canada et aux Etats-Unis, en 1925 à Copenhague et en 1927 au Japon). La plupart du temps il expose avec un groupe d'artistes (les Inquiets, l'Eclectique, les Bretons de Paris, aux tendances nouvelles). Néanmoins, il organise à plusieurs reprises ses propres expositions particulières (1896, deux en 1922, 1927, 1937 et 1943).

Reconnu par ses pairs, il obtient, en 1898, la médaille d'argent à l'Exposition Internationale de Vincennes et un diplôme d'honneur à la 6e Exposition de Travail de la Ville de Paris. En 1902, il est nommé associé de la Société Nationale des Beaux-Arts et, en 1940, il en devient sociétaire. L'Etat a acquis de ses toiles : Musée du Petit Palais (Paris), Rennes, Vannes, Morlaix. Le musée de la Loire de Cosne expose deux toiles de lui.

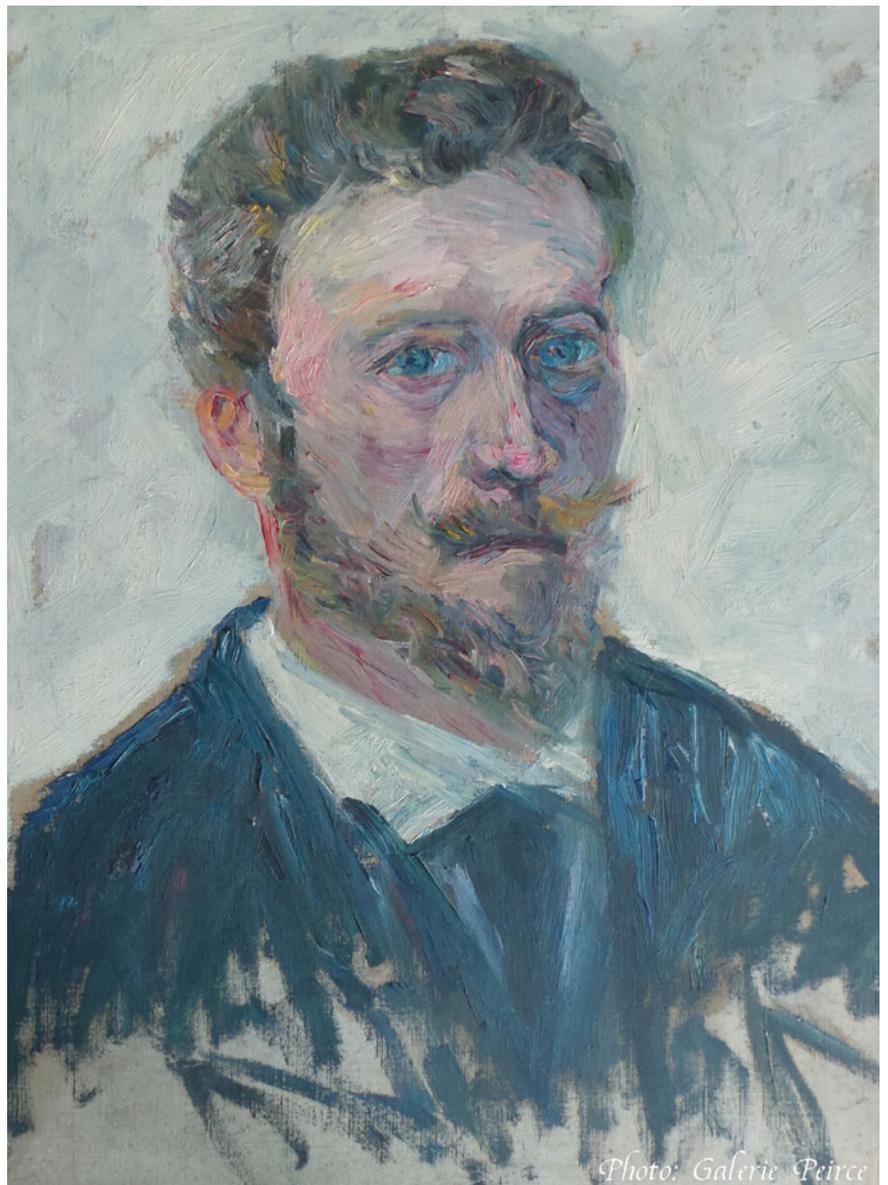


Photo: Galerie Peirce

Reproduction de « Autoportrait » – date inconnue
55/38 cm - huile sur toile – photo R. Peirce

La Villéon et la Puisaye

De 1900 à 1936, Emmanuel de La Villéon a habité une maison de maître, que l'on appelle encore parfois le château, situé aux Salvards, où il a vécu de longues périodes, puis à l'année de 1914 à 1930 entouré de sa famille. L'œuvre mûrie et créée autour des lieux poyaudins relève très largement d'une veine impressionniste. L'amour de la nature et de sa lumière comme création du Tout Puissant, mais aussi l'expression profonde du bonheur d'être au monde et l'exaltation d'heureux moments familiaux s'y lisent clairement.

Sur la base numérique de données créée par R. Peirce, 4217 œuvres sont recensées dont 2580 photographiés. Ce sont les huiles qui sont les plus nombreuses, 3561 pour 656 travaux sur papier. Salvar représente 32% et Pesselières 11% de l'ensemble.



Reproduction de « En famille à Salvard » - 1910 - 51/73
Huile sur toile – photo R. Peirce

Une énigme (parmi d'autres) pour finir.

La Villéon avait l'habitude de faire des ébauches sur des fonds de boîte en carton de petite taille (9/13,5 cm). Celles-ci se sont révélées pleines de maîtrise et sont de petits bijoux. L'une d'elle offre au verso une abondance de notations. Mais celles-ci n'ont pas permis à ceux que nous avons contactés de nous renseigner. Les voici :

Paysage nivernais – Pré du bois de la fouine - Passerelle – Argenoux

Et vous, sauriez-vous où peut se situer l'endroit d'où l'artiste a pu réaliser ce travail ?



Reproduction du fond de boîte
date inconnue- 9/13,5 cm
Huile sur carton collection particulière

Dominique DURIN 16 novembre 2017

- * Salvar à l'époque de La Villéon, Salvards pour celle de Cassini mais aussi les Salvards en 1950 (cf Géoportail) et depuis. Salvard dans le Dictionnaire topographique de la France
- <http://www.delavilleon.fr>

ENTREPRISE POUPELARD
CARO'pose
CARRELAGE - FAÏENCE
MARBRE - PIERRE
58310 ARQUIAN
Tél. 03 86 39 75 42
Fax 03 86 39 78 91
CARRELA' je pose

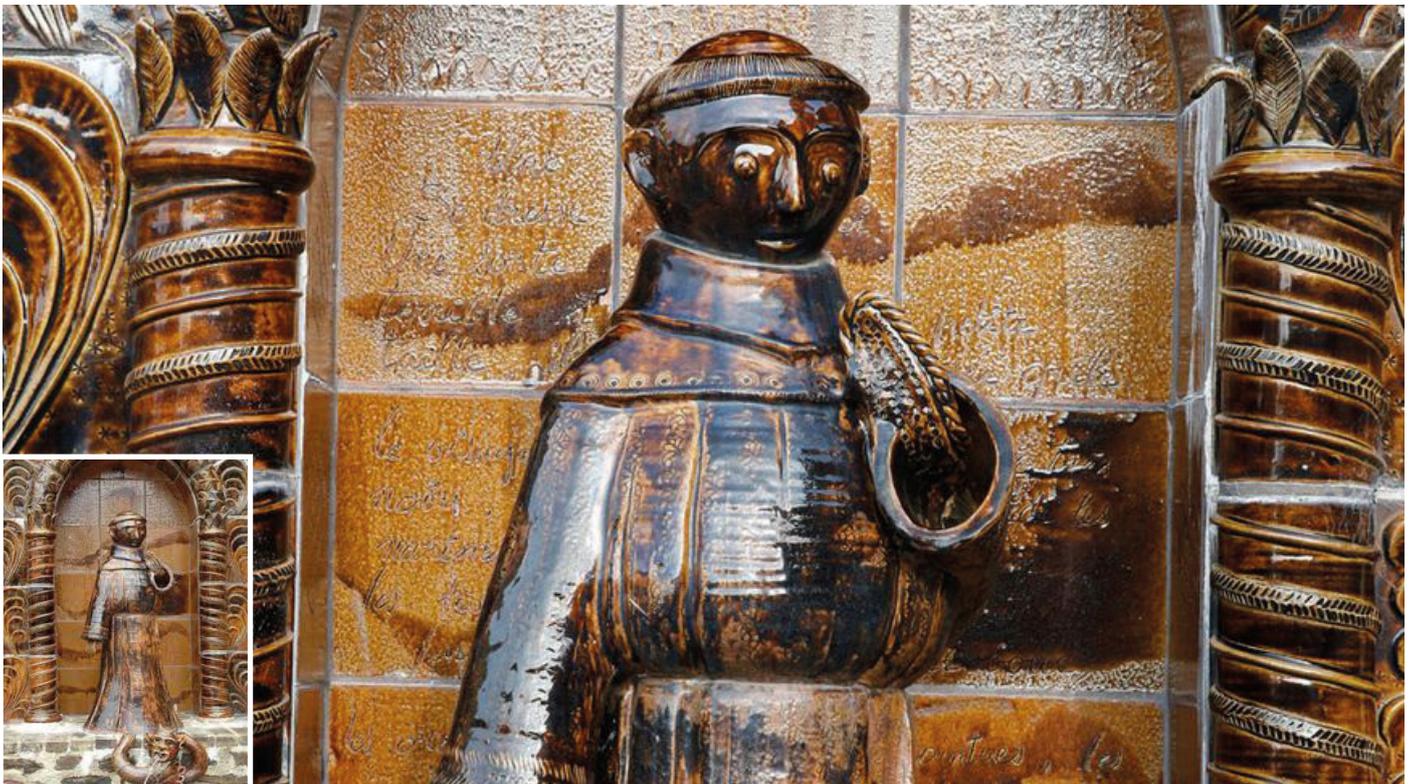

GARAGE CHOLLET FRÉDÉRIC
AGENT PEUGEOT
31 route de Neuvy
58310 Arquian - France
Tél. +33 (0)3 86 39 65 25
Fax +33 (0)3 86 39 65 25
garage.chollet.arquian@wanadoo.fr
www.peugeot.com


Chantelat
Produits Pétroliers
www.chantelat.fr
Tél. 02 48 76 50 84 - 18140 ARGENVIERES
FIOUL B.P. SUPER CONFORT / GNR B.P. MOTEUR PRO / GASOIL
ABONNEMENT CHAUFFAGE / GRANULES BOIS DIN+
LUBRIFIANTS ET AD BLUE

RAOUL GLABER

Le chroniqueur de l'An Mil à Moutiers

Lové dans un vallon d'une pureté exceptionnelle, niché entre bois, étangs et bocage, le petit village de Moutiers apparaît comme isolé du monde et du temps.



Il abrite l'un des édifices religieux les plus remarquables de Puisaye, l'église Saint-Pierre, bâtie aux alentours de 990 et augmentée au XIII^e siècle d'un très beau porche gothique. Remarquable par la finesse de son architecture et la grâce qui s'en dégage, mais aussi par ses deux cents mètres carrés de peintures murales polychromes découvertes en 1982, lorsque la couche d'enduit blanc couvrant les murs de l'intérieur se fissura - conséquence d'une sécheresse inhabituelle - et révéla ici et là les fragments d'un décor peint. Restauré depuis, celui-ci constitue l'un des plus grands ensembles du genre de toute la région Bourgogne. Des fresques qui, pour l'essentiel, ont été exécutées entre les XII^e et XV^e siècles. Les plus anciennes, sur le mur Nord, dessinent une chronologie du Nouveau Testament. Sur les murs Ouest et Sud, des scènes de la Genèse, le dernier prêche de Saint-Jean-Baptiste ou le Baptême du Christ côtoient le meurtre d'Abel, la naissance d'Ève ou une illustration du déluge et de l'Arche de Noé.

Derrière l'église, sur la place, la fontaine



en céramique réalisée en 1989 par le potier poyaudin Jean-Michel DOIX exhibe l'amusante statue d'un personnage d'apparence débonnaire. Il s'agit de Raul Glaber, moine de son état, intellectuel comptant parmi les plus illustres et reconnus de son temps et fameux chroniqueur de l'An Mil, qui résida plusieurs fois à Moutiers jusqu'à sa mort, survenue vers 1050.

Bien avant l'édification de l'église, le site de Moutiers voit s'installer un monastère. Fondé au début du VIII^e siècle par un certain Quintilien, originaire d'Irlande (son vrai nom serait Killian), le lieu semble avoir été pendant plusieurs décennies une étape obligée pour les pèlerins irlandais. En 864, le monastère, transformé en prieuré, est rattaché au puissant abbatiat de Saint-Germain d'Auxerre qui, échappant au contrôle du roi et du duc de Bourgogne, règne alors en maître sur la Puisaye. C'est dans cette institution que demeurera Raoul GLABER lors de ses séjours.

Celui que l'on surnomme « le Glabre », ou « le Chauve », naît aux environs de 985 à Auxerre et entre à l'âge de 12 ans au



monastère de Saint-Germain. On ne connaît de l'homme que ce qu'il révèle de lui-même dans ses ouvrages. On y découvre un être instable, indiscipliné, en rébellion contre ses aînés, agressif envers ses contemporains, mauvais coucheur et batailleur, bavard et naïf. Un individualiste forcené. Un écorché vif auquel on reprocherait l'usage d'un latin délayé, obscur et désordonné. Sa conduite anarchique lui vaut d'être plus d'une fois renvoyé d'un monastère. En contrepartie, ses incomparables talents littéraires lui ouvrent quantité de portes. Aussi divague-t-il d'une communauté bourguignonne à une autre. On le voit à La Réôme, à Saint-Léger de Champeaux, à Saint-Pierre de Bèze puis à Sainte-Bénigne de Dijon. Là, il s'attache à l'abbé Guillaume de Volpiano, farouche porte-flambeau de la réforme religieuse dont il écrit la biographie. C'est lui qui le convainc de se faire historien. Plus tard, à Cluny, il commence à rédiger les cinq tomes de ses «Histoires», soit une histoire du monde depuis le X^e siècle (de 900 à 1047), qu'il dédie à son hôte et protecteur l'abbé Saint-Odilón. Il en achève la rédaction à Saint-Germain d'Auxerre, vers 1048.

« Une somme inégalée, aussi détaillée dans les faits que précise dans la description de la société d'alors.

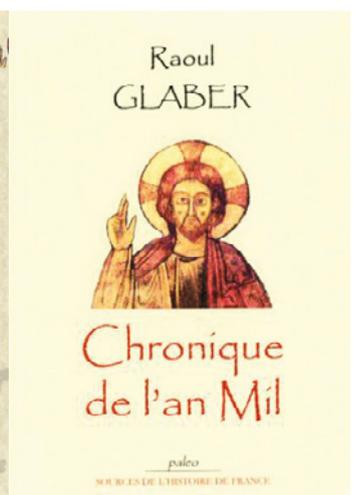
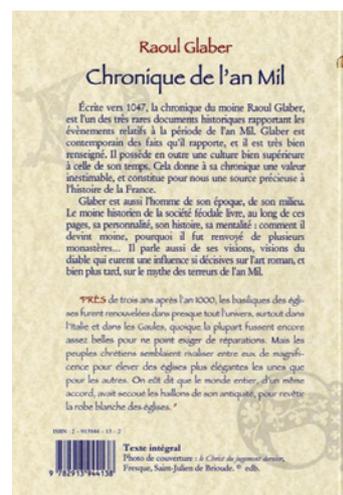
Une somme inégalée, aussi détaillée dans les faits que précise dans la description de la société d'alors. Sans elle, nous serions beaucoup moins bien informés sur cette période charnière de l'histoire que constitue le tournant du XI^e siècle. On y assiste au renouveau du clergé après deux siècles de temps obscurs durant lesquels invasions normandes et hongroises, razzias sarrasines, rivalités féodales, famines et épidémies de peste noire et de lèpre ont ruiné le pays. Glaber décrit un monde perturbé et angoissant où le peuple, illettré et misérable, subit la rapacité et la cruauté des chefs de guerre dont les mercenaires assaillent et pillent en permanence les campagnes, un monde terriblement inégalitaire où les paysans sont soumis aux seigneurs et aux clercs qui les privent de liberté, les réduisent à une existence de labeur et s'emparent

de leurs surplus. Il écrit : « Tous étaient sous l'effet de la terreur des calamités de l'époque et tenaillés par la crainte de se voir arracher dans l'avenir les douceurs de l'abondance ».

Il offre par ailleurs des chroniques édifiantes sur les deux hommes qu'il considère comme les seuls véritables monarques de son temps, l'empereur teutonique Henri II et le roi de France Robert le Pieux, fils d'Hughes CAPET, deuxième dans la dynastie des Capétiens directs qui court jusqu'en 1328.

Si l'authenticité et la précision historique prévalent dans l'œuvre de Raoul GLABER, le surnaturel et la fantasmagorie n'en sont pas absents. Ainsi le moine relate-t-il, entre autres, la journée mémorable où la colère de Dieu fit pleuvoir des pierres sur la cité de Joigny. Mieux : en villégiature à Moutiers, en 1030, il affirme y avoir rencontré le diable pour la troisième fois de sa vie. Et le chroniqueur d'en dresser le portrait peu ragoûtant : « De petite taille, avec un cou frêle et le visage maigre, les yeux tout noirs, le nez écrasé, une bouche proéminente, une barbiche de bouc, les oreilles hérissées et pointues, des dents de chien, un crâne allongé, la poitrine enflée, le dos bossu et les fesses tremblantes ».

Marc BERTHON



TOURISME ET LITTÉRATURE

Pas loin de chez nous, à 16 kms au sud de Nevers mais côté Berry, il est un des plus beaux villages de France : **APREMONT SUR ALLIER** dominé par un imposant château, inscrit au titre des monuments historiques en 1989.

Son histoire est belle à entendre ! Et c'est avant tout une histoire de famille. Le château est dans la lignée de la famille Saint-Sauveur depuis 1722. Mais tout va commencer lorsqu'Eugène Schneider épouse Antoinette de Rafélis de Saint-Sauveur, et décide d'acheter tout le domaine à sa belle-famille, en 1894.



Eugène II Schneider, (29 octobre 1868 - 17 novembre 1942) banquier, « baron » de la sidérurgie au Creusot, député-maire du Creusot et petit-fils d'Eugène Schneider, le fondateur de la dynastie industrielle du même nom, décide de mettre en harmonie le village d'Apremont-sur-Allier avec le château de son épouse.

Avec l'architecte **Antoine de Galéa**, il restaure le château puis entreprend d'acheter toutes les maisons du village. Vers 1930, plusieurs pâtés de maison seront détruits et à leurs places des demeures typiquement médiévales dans le style berrichon, en pierres de pays, sont reconstruites.



Les volets sont peints d'une même couleur, le rouge Van Dyck.

Pas un fil électrique, des lanternes en fer forgé, pas un poteau téléphonique, pas de voitures garées dans le village.

Des rosiers grimpants, des clématites, des haies harmonieusement taillées

L'Allier et sa promenade aux pieds des maisons.

Les travaux vont cesser pendant la guerre de 39-45, les Allemands occupant le château.

Antoinette, sa veuve, poursuivra son œuvre jusqu'à son décès en 1969.

Gilles de Brissac, (11 juillet 1934-17 février 2002), succède à son grand père en tant que maître des lieux. Et pour parachever son œuvre, il décide au cours de l'année 1970, de créer un vaste parc floral au cœur du village, cinq hectares, qui sera classé « jardins remarquables ».

Paysagiste de formation, il va construire des jardins partout en France et les 30 dernières années de sa vie, il va se consacrer à Apremont.

« Sept ans de travaux vont être nécessaires. Des routes sont déplacées. Une cascade est créée. Pour donner vie au parc, des arbres de taille adulte vont être importés du monde entier. Les quatre grands tilleuls sont le seul symbole qui reste d'avant la construction du parc. Le parc ouvre ses portes en 1977. » (Article Journal du Centre du 3 septembre 2016).

Outre les pelouses, les massifs floraux, les arbres rares, les tilleuls, les étangs et la cascade qui a nécessité l'apport de 650 tonnes de rochers, les « fabriques » nous surprennent !

Les fabriques étaient des constructions à vocation ornementale prenant part à une composition paysagère au sein d'un parc ; elles évoquent des éléments architecturaux inspirés de l'Antiquité, de l'histoire, de contrées exotiques ou de la nature. Elles apparaissent dans les jardins anglais au début du XVIII^e siècle et se répandent en Europe et notamment en France à la même époque.

À Apremont, ces constructions décoratives sont l'œuvre du peintre-architecte d'origine russe, **Alexandre Sérébriakoff** (Gilles de Brissac avait étudié les langues orientales et était passionné de russe).



Le pont chinois 1985



Le pavillon turc est construit sur pilotis en 1994. Il nous emmène en pensée sur les rives du Bosphore à l'époque de l'empire ottoman. À l'intérieur, la Bayadère, la Sultane, le Sultan, l'Astronome, œuvres du peintre Jacques Roubinet, évoquent les différents âges de la vie. Le dessin des grilles en fer forgé s'inspire de la fleur d'œillet stylisée. Le sol en céramique blanche et verte, a été commandé à un atelier d'artisanat traditionnel de Tétouan, Maroc.



Le Belvédère, construit en 1997, est de style néoclassique russe. Il est décoré à l'intérieur de huit panneaux de faïence de Nevers dus aux ateliers d'art Montagnon. Ces panneaux, voir ci-contre, représentent dix ans de travail.

Ils décrivent le voyage autour du monde des Pulcinelli de Naples, polichinelles légendaires de la comédie italienne. Ils partent de Venise, découvrent la Chine, l'éléphant d'Afrique, un crabe géant, le Kilimandjaro le Machu Picchu du Pérou, le tigre royal et terminent leur voyage à Apremont où ils rencontrent Gilles de Brissac accompagné de son chien.

Le sol est constitué de granit de différentes couleurs : jaune des Andes, bleu du Brésil, rouge de l'Inde.

Une visite s'impose donc, aux beaux jours lorsque les massifs d'azalées, de pivoines, de roses ainsi que les glycines sont fleuris !

Faites un tour dans les magnifiques écuries entièrement pavées où se trouve un musée des calèches. Le château ne se visite pas mais on peut grimper jusqu'à lui et admirer le magnifique panorama sur le village et l'Allier !

Le château est habité par la « dame d'Apremont sur Allier » **Elvire de BRISSAC**.

Née le 19 janvier 1939 à Paris, fille du mémorialiste Pierre de Cossé, 12^e duc de Brissac, né le 13 mars 1900 à Paris, mort le 4 avril 1993 à Paris, industriel dans le groupe Schneider et Cie, et de son épouse, née Marie Zélie dite May Schneider, petite fille d'Eugène II Schneider.

Romancière et biographe française, lauréate de plusieurs prix littéraires :

• 1969 Prix des Deux Magots pour À pleur-joie,

Le **prix des Deux Magots** est un prix littéraire français créé en 1933 - en réaction au prix Goncourt jugé trop académique - à la terrasse du café Les Deux Magots, à l'initiative de M. Martine, bibliothécaire de l'École des beaux-arts. Il est décerné annuellement, le dernier mardi du mois de janvier, par un jury constitué d'une douzaine de personnes du monde littéraire.



• 1999 **Prix Goncourt de la nouvelle** Les Anges d'en bas, Le prix Goncourt de la nouvelle est un prix littéraire décerné chaque année, depuis 1974, en marge du prix Goncourt par l'Académie Goncourt. Il était anciennement attribué sous la forme des bourses Goncourt.

Ce prix est attribué en partenariat avec la ville de Strasbourg à l'occasion des « Bibliothèques idéales » depuis 2001.

• 2001 Prix Fémina essai pour Ô dix-neuvième

1961, elle est journaliste au Monde pendant environ 4 ans « Le quotidien a été l'école de ma vie. Ça bouge, ça passe, on refait le monde tous les jours. C'était bien. »

Elle accompagne son frère Gilles lors de la création du parc. Il est le créateur et elle s'occupe des eaux et forêts. Elle a géré les 2 000 hectares de la forêt du domaine: « J'ai planté 400 000 arbres dans ma vie. Dont 300 000 chênes. Je ne les verrai pas grandir. Les arbres c'est le temps long, La forêt est la passion de ma vie »

2002, après le décès de son frère Gilles, elle reprend la direction du parc qu'elle laissera en 2015 à Louise Hurstel, petite nièce du fondateur.

Janvier 2014, elle présente dans un interview son dernier

roman « la corde et le vent ». Elle raconte qu'elle ne souhaite plus en écrire. Bilan d'une vie ? Ce roman est le cheminement d'une personne qui a eu 20 ans en 1960 et en a aujourd'hui plus de 70, aux travers des événements qu'elle dit avoir vécu mais précise que c'est un roman.

« Pendant la moitié de sa vie, on se demande qui on est, pendant l'autre qui on aurait dû être. Au dernier moment, la ligature du nœud retient les uns, la fureur du souffle emporte les autres. Qu'est-ce donc qu'une existence si ce n'est l'action contrariée de la corde et du vent »

Elle émet un regret particulier : ne pas avoir écrit une chanson !

Ce livre est à la bibliothèque ainsi que « la forêt soumise » écrit en 1997. Quelque part en Berry, la forêt des Bergougnans est vaste comme un monde, avec les fûts vertigineux de ses chênes, ses allées, ses carrefours, Jean Violette est son garde et il s'intéresse à l'histoire des fantômes qui la hante: Nathalie de Neuvy, sa propriétaire à la veille de la Révolution, erre encore dans le sous-bois à la recherche du contrebandier Bouchenoir, son amour...

Danielle GUIONIE

ILS ONT ENCORE GAGNÉ LE 1^{ER} PRIX !

Gwenel, July, Paul, Gaël, Noah, Apolline, Aubin et Milton, élèves de grande section de la maternelle d'ARQUIAN ont encore gagné le 1^{er} PRIX du festival jeunesse Loire et Nohain qui a eu lieu du 4 mars au 8 avril 2017, intitulé cette année « quelle histoire ». Leur œuvre « fragment d'une grotte arquinoise » a été exposée à la bibliothèque et a reçu un franc succès !

Voici quelques appréciations des visiteurs :

« Une superbe réalisation par de petites mains. J'adore ! »

« C'est vraiment du beau travail. Tous mes compliments »

« Bravo les enfants, belle performance pour la 2^e année consécutive ! »

La maîtresse n'a pas été oubliée dans les éloges !

Danielle GUIONIE



DEUX POÈMES

de Jean Christophe de Mauraige

DESACCORD

En ce monde inconnu, frémissant de mystère,
L'homme se veut aveugle, évitant trop souvent
De sonder le silence et d'écouter le vent ;
Il passe, indifférent à l'ombre, à la lumière.

S'il acceptait parfois de sortir de l'ornière
Ou bien de s'arrêter dans son cheminement
Il agirait en sage, et non plus en dément ;
Il pourrait discerner l'esprit sous la matière.

Il pourrait distinguer l'aura du minéral,
Entendre le roseau, comprendre l'animal ;
Il pourrait mieux rêver en contemplant la flamme.

Il pourrait, par l'effet de ce pouvoir divin,
Partout, en toutes choses, apercevoir une âme
Et des chants inouïs lui parviendraient enfin.

ET MERCI POUR VOS VŒUX

Sur la vitre la pluie est un pleur qui s'égoutte,
Surgi de l'inconnu.
Une année apparaît, une autre s'est dissoute
Dans l'hiver revenu.

À la chaîne des ans ce maillon qui s'ajoute
Semble léger ; j'ai pu
Reprendre grâce à lui, sur le bord de ma route,
Un rêve interrompu.

L'ombre monte du sol, m'entourne et m'envoûte...
Dans le silence accru,
Lorsque tout sera nuit, ce rêve que je goûte
Aura-t-il disparu ?

Dans le soir qui venait, fallait-il que j'écoute ?
Peut-être aurais-je dû...
À l'horloge du temps l'heure a sonné, sans doute ;
Je n'ai rien entendu.

COMME DANS LE TEMPS

(poème tiré du recueil

« en chicotant mes braisons »

de Germaine CHAINET dite « la Mélie »)



Souvent j'rêve d'enn petite masure
Dé l'ancien temps – pas du modarne !
Qu'a s'rait nichée dans la vardure,
Avec autour un champ d'luzarne.

La seule visite, ça s'rait l'facteur.
Parlez moué pus de d'télévision !
Jamais l'ronfelment d'un tracteur,
Mais qu'des moigneaux anq yeus chansons .

J'frais c'ménage sans c't'aspirateur,
J'mé lav'rais pus dans enn'baignouère
- Au yabe yeus instruments d'malheur !
Mais coumme dans l'temps, à l'arrosoer !

Pis j'mé chauff'rais à ma ch'minée
Tout en chicotant mes braisons ;
Et là, dans enn'pétite chaudiée,
J'mijot'rais la soupe à l'oignon.

J'nen vourais pus d'tout c'matériel
Qu'un balai d'boula dans la riotte ;
J'mé sarvirais même pas d'enn'pelle :
Les poules y ramass'raint les miottes.

Y arait ben sûr pus ren d'pardu ;
Le l'ssu pour laver la maison.
À c't'heue, j'gardrais toutes mes lavues
Pou claircir l'bouer de mon cochon.

Pus besoin d'couper ceux chardons ;
Anvec des ouais et des barbis
J'pourrais m'faie un grous égredon
Pou avouer ben chaud dans mon lit.

J'cass'rais c'té machine à laver
Pou tatouiller au bord du rio
Enn' affée d'chiendent pou brosser
Mon linge, qui remplirait mon siau.

Sous ma croisée au souer venu,
Tranquille, j'me siétrais su mon banc ;
Y s'rait ben sain, j'vous dis, l'menu :
Des truffes avec du caillé blanc.

Et pis là, dans mon grous guignier,
Y'arait des tourtes qui roucou'l'raint,
Et dans ses branches enn'claire pend'lée,
Lavou' q'les fromages bleusiraient...

Pus question d'toutes ceux maladies :
Les moués s'raint pas pus longs qu'les s'maines ;
Pus entende parler d'pharmacies
Et pis prendre el'temps d'faie mézienne.

Avec ma chieuve et mes lapins,
Pas besoin d'engrais desharbant :
Avec eux j'fumerais mon jardin,
Et tous les jours j'irais aux champs.

À l'écoué, darriée ma bouchue,
J's'rais assurée d'enn'vie d'bourgeois ;
Un jour j'emmen'rais ma coutue,
Et l'end'main j'écal'rais mes pouais.

Si j'avais fred à la Toussaint,
Dans un coin, j'allum'rais du feu ;
Et pis les châtaignes a cuiraient.
FINAUD me r'marcirait des yeux.

Faut pas qu'joublie c't'é p'tite cabane,
Qu'a s'rait garnie avec des g'nêts ;
J'prenrais tout l'temps d'y lie l'jornal,
Et coumme enn'reine j'pourrais trôner...

Petit glossaire pour essayer de comprendre :

Au yabe : au diable • Chaudiée : chaudière
• Boulat : balai de bouleau • Riotte : ruelle du lit • Miottes : miettes
• Le l'ssu : le jus de la lessive • Lavues : eaux grasses
• Ouais : oies • Barbis : brebis • Truffes : pommes de terre
• Guignier : cerisier • Tourtes : tourterelles
• Claies : séchoir à fromages • Mézienne : sieste
• J'écal'rais : j'écosserais des haricots • Finaud : nom du chien

Le Petit Arquinois

Distribution gratuite par la municipalité.
Tirage à 450 exemplaires.
Imprimé sur papier issu de forêts
durablement gérées.
Imprimerie Nouvelle - Briare





LE CHOIX
FUNÉRAIRE

Ets GAUBIER

Pompes funèbres - Marbrerie - Funérarium
Contrats obsèques

92, rue St Agnan
58200 COSNE / LOIRE
Tél. 03 86 26 60 62
www.etsgaubier.fr
etsgaubier@orange.fr



Garage Didier Peinture - SARL ROCHES

BOUHY

ST AMAND EN PUISAYE



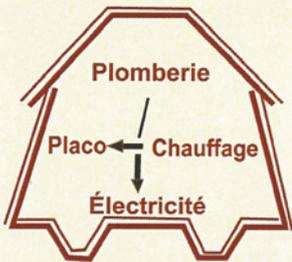
13, Rue de la Forterre
58310 BOUHY
Tél. 03 86 26 42 63

1 Route de Saint Sauveur
58310 ST AMAND EN PUISAYE
Tél. 03 86 39 64 59



E-mail : didier.peinture@orange.fr

Ent. SARL Bonne Heure BRYJA



Mr. BRYJA Olivier
Le Petit Moussu
58310 ARQUIAN

Tél / Fax : 03 86 39 69 33

L'esprit
Jardiland

CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Ouvert 7j/7j

116, avenue du 85^e R.I.
Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 72 76

www.jardiland-cosnesurloire.fr

Jardinerie
Pépinière
Animalerie
Décoration

LA MAISON BLEUE

Mme MARIE Christine
18, route de St Amand
58310 ARQUIAN
Tél. 03 86 20 67 14
Port. 06 13 54 63 66

chambredhotels-maisonbleue.fr



SERVICES À DOMICILE

Athou-services



Athou services se déplace
chez vous :
Loiret, Cher, Nièvre et Yonne



Tél. 06 09 20 12 96

athou.service@sfr.fr
18240 SANTRANGE

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

Taille de haies et fruitiers
Débroussaillage • Élagage
Tonte • Fraisage du potager
Évacuation des déchets



ENTRETIEN DE LA MAISON :

- ménage
- repassage
- vitres
- sols

PETITS BRICOLAGES EN TOUS GENRES

Petite maçonnerie, Carrelage,
Placo, Peinture, Papier peint...



www.athou-services.com



Pizzas à emporter

De 17h30 à 21h (Hiver) et de 17h30 à 21h30 (Été)

Le soir uniquement dans les villes suivantes :

LUNDI

ÉTAIS
LA SAUVIN

MARDI

BOUHY

MERCREDI

ENTRAINS
S/NOHAIN

JEUDI

DAMPIERRE
S/BOUHY

VENDREDI

ARQUIAN

Pour gagner du temps, pensez à commander au 07 87 24 94 70



BONNY-SUR-LOIRE

U le commerce qui profite à tous
www.magasins-u.com/superu-bonnysurloire

Ouvert tous les jours
de 9h à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30



Tél. 02 38 31 52 20

NOS SERVICES

Station 24h/24
Gaz

Distributeur de billets
Cabine « photo service »
Salon de coiffure mixte
Agence immobilière
Opticien
Presse
Informatique

DESMERGEE Sébastien

Électricité
Plomberie
Domotique
Automatisation
Climatisation réversible

03 86 39 65 67 - 06 84 73 13 13
sebastien.desmergee@orange.fr

2 Chemin de l'hermitage 58310 ARQUIAN
SIRET 810.521.831

Aux 4 pattes de Goliath

TOILETTAGE À DOMICILE
Tél. 06 41 30 81 29

Toiletteuse diplômée
Anaïs Gaboret

58310 ARQUIAN

aux4pattesdegoliath@yahoo.com



Paul GUILLOT

fermetures
et vérandas

Paul GUILLOT
Tél. 03 86 39 69 31
sarlpaulguillot@wanadoo.fr

54 Rte de St. Amand
58310 ARQUIAN



Au p'tit Arquinois

Restaurant - Bar
Épicerie

Épicerie-Bar :
du mardi au samedi 7h à 19h30
dimanche 7h à 13h

Restaurant : tous les midis,
et sur réservation vendredi soir,
samedi soir et dimanche midi

4 rue du Moulin - 58310 ARQUIAN • Tél. **03 86 22 37 28**
facebook.com/Au-Ptit-Arquinois

TAXI CLOTILDE Christophe
Transports médicaux

NEUVY / LOIRE
ARQUIAN

24H/24
7J/7

Une équipe à votre service !
06 08 45 07 79 03 86 26 09 97

Hospitalisation
Rééducation
Kiné
Dialyse
Chimio
Radiothérapie



S.A.R.L. T.P. BIZOT
TRAVAUX PUBLICS & Particuliers
Terrassement Assainissement
03 86 39 78 93 / 06 78 27 61 37
La Chapelle
58310 St AMAND en PUISAYE

Ets BIZOT A VOTRE SERVICE

